

2024

RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Budget Principal et Budget annexe « activités spectacles »



©Lionel Pagès/ville de Cergy



SOMMAIRE

PREAMBULE	3
SECTION DE FONCTIONNEMENT	5
I. Evolution des principales recettes	5
1. Les produits de gestion courante.....	5
2. Les produits issus de la fiscalité	5
3. Les concours financiers de l'Etat :.....	7
4. Les participations	7
5. Les compensations	8
II. Evolution des principales dépenses	8
1. Les charges à caractère général	8
2. Les dépenses de masse salariale	9
3. Les frais financiers	10
SECTION D'INVESTISSEMENT	10
1. Les subventions.....	10
2. Le Fonds de Compensation de la TVA.....	11
3. L'emprunt.....	12
LA DETTE	15
POLITIQUE PUBLIQUE EDUCATION ET JEUNESSE	19
1. Education	19
2. Jeunesse	20
3. Réussite éducative	22
POLITIQUE PUBLIQUE ANIMATION DU TERRITOIRE ET ATTRACTIVITE	23
1. Sport	23
2. Culture	24
3. Vie associative	28
4. Vie des quartiers	28
5. Artisanat commerce et attractivité/marchés forains	30
POLITIQUE PUBLIQUE AMENAGEMENT DURABLE	31
1. Cadre de vie et espaces urbains	31
2. ASL copropriétés	33
3. Habitat et urbanisme durable	34
4. Hygiène et sécurité civile	35
5. La Transition écologique et énergétique	36
6. Biodiversité, espaces verts et naturels	37
POLITIQUE PUBLIQUE SOLIDARITES ET INTERGENERATIONNEL	38
1. Action sociale et solidarité	38
2. La coopération internationale	38
3. Egalité, droit des femmes et lutte contre les discriminations	40
4. Emploi	41
5. Handicap et inclusion	43
6. Logement	43
7. Parentalité	43

8.	Petite enfance	44
9.	Santé	45
POLITIQUE PUBLIQUE RESSOURCES		46
1.	Accueil et de relation aux administrés	46
2.	Ressources internes	46
3.	Finances, achats, commande publique et affaires juridiques	46
4.	Préservation et de développement du patrimoine	47
5.	Ressources humaines	48
6.	Démocratie participative et citoyenneté	48
7.	Communication territoriale	48
POLITIQUE PUBLIQUE TRANQUILITE PUBLIQUE		50

PREAMBULE

Selon l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024, le compte financier unique (CFU) se substitue de manière définitive à partir de l'exercice 2024, et au titre de ce même exercice, au compte administratif tenu par l'ordonnateur et au compte de gestion tenu par le comptable public. Ordonnateur et comptable élaborent donc ensemble le compte financier unique.

Le compte financier unique constitue le dernier acte du cycle budgétaire. Il doit être présenté et approuvé par l'assemblée délibérante avant le 30 juin suivant l'année à laquelle il se rapporte, puis être transmis au représentant de l'État avant le 15 juillet.

Le compte financier unique présente dans un seul document à la fois des données d'exécution budgétaire et des informations patrimoniales afin de mieux apprécier la situation financière de la collectivité. Le CFU comprend des ratios synthétiques, une nouvelle présentation de l'exercice, le bilan et le compte de résultat synthétiques, une présentation de l'exécution budgétaire modernisée et des états annexés apportant des informations complémentaires budgétaires.

Le CFU qui est soumis aujourd'hui à votre approbation a été établi conjointement entre le Trésorier (comptable) et la Ville de Cergy (ordonnateur). L'état des contrôles du CFU ne fait apparaître aucune anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

Le budget total voté pour l'exercice 2024 s'élevait à 129 074 187,65 € en dépenses et 136 493 372,07€ en recettes. Au 31 décembre 2024, ce budget est réalisé à 87,12 % en dépenses et 97,86 % en recettes.

L'analyse du compte financier unique 2024 met en évidence une situation financière saine.

L'analyse des résultats 2024 indique un excédent net (c'est-à-dire après couverture des restes à réaliser) du budget principal de **16 286 705,40 €** (contre 14 127 696,69 € en 2023).

Le montant total des dépenses réelles réalisées représente 112 444 429,78 €.

Les sections de fonctionnement et d'investissement se répartissent comme suit :

	Dépenses réalisées	Recettes réalisées
Fonctionnement (y compris résultat n-1)	87 405 814,47	112 281 903,64
Evolution CA 2024/CA 2023	3,89%	1,75%
Investissement (y compris résultat n-1 / hors reports)	25 038 615,31	21 290 585,63
Evolution CA 2024/CA 2023	4,56%	22,64%
TOTAL (hors reports)	112 444 429,78	133 972 489,27

Mouvements réels

Dépenses		Recettes	
FONCTIONNEMENT			
Charges de gestion courantes	29 076 574,42	Recettes des services	6 992 986,43
Masse salariale-charges de personnel	57 372 129,78	Remboursement salaires-atténuations charges de personnel	1 060 282,22
Charges financières	590 738,97	Impôts et taxes	60 787 767,37
Charges exceptionnelles	505,07	Dotations, subventions et participations	31 769 724,57
Dotations aux provisions pour dépréciation actifs circulants	365 866,23	Autres recettes (hors 775)	1 419 945,36
Total dépenses réelles	87 405 814,47	Total recettes réelles (Hors 775)	102 030 705,95
		Reprise résultat 2023	10 127 696,69
		Cessions 775	123 501,00
		EPARGNE BRUTE 2024	14 624 891,48
INVESTISSEMENT			
Dépenses d'équipement	17 241 813,38	Subventions	7 064 676,27
Emprunts et dettes assimilés	4 757 845,54	FCTVA	1 547 499,32
Autres dépenses d'investissement	41 662,15	Autres recettes	251 732,42
Résultat reporté N-1	2 997 294		
		Affectation N-1	12 826 677,62
Total dépenses réelles	25 038 615,31	Total recettes réelles	21 690 585,63

Les mouvements réels de l'exercice 2024 font apparaître une épargne brute de **14,624 M€**.

Les masses budgétaires sont les suivantes :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés	2 997 294,24 €			10 127 696,69 €	2 997 294,24 €	10 127 696,69 €
Affectation de (n-1)		12 826 677,62 €				12 826 677,62 €
Opérations de l'exercice	22 488 436,92 €	12 253 018,20 €	87 319 031,93 €	99 875 142,53 €	109 807 468,85 €	112 128 160,73 €
Rattachements			3 319 160,21 €	2 569 447,75 €		
Totaux de l'exercice	25 485 731,16 €	25 079 695,82 €	90 638 192,14 €	112 572 286,97 €	116 123 923,30 €	137 651 982,79 €
Résultat de clôture 2024	406 035,34 €			21 934 094,83 €	406 035,34 €	21 934 094,83 €
Reports 2024 sur (n+1)	6 643 126,42 €	1 401 772,33 €				
Totaux cumulés	7 049 161,76 €	1 401 772,33 €		21 934 094,83 €	7 049 161,76 €	23 335 867,16 €
Résultats définitifs	- 5 647 389,43 €			21 934 094,83 €		16 286 705,40 €

Section de fonctionnement

I. Evolution des principales recettes

Après retraitement de l'excédent reporté, les recettes réelles de fonctionnement, hors cessions, s'élèvent, pour l'exercice 2024, à 102,03M€. Soit, une augmentation de 4,49 % par rapport à l'exercice 2023 (97,65 M€).

CFU 2024 - Recettes de Fonctionnement	BP 2024	BS / DM / virements	Budgété 2024	Réalisé 2024	Taux de réalisation	Part dans le budget	% réalisation 2024/budgété 2024	Réalisé 2024 /réalisé 2023	Rappel Réalisé 2023
Recettes réelles de fonctionnement	98 508 398	-215 500	98 292 898	102 030 706	103,80%	49,68%	103,80%	4,49%	97 649 813
Remboursement payé (013)	1 033 700		1 033 700	1 060 282	102,57%	1,04%	102,57%	5,04%	1 009 432
Tarifs services (70)	7 126 697	-100 000	7 026 697	6 992 986	99,52%	6,85%	99,52%	-11,03%	7 860 035
Fiscalité (73)	8 376 129	0	8 376 129	9 448 667	112,80%	9,26%	112,80%	14,59%	8 245 535
Dont attribution de compensation (73211)	2 926 000		2 926 000	2 956 442	101,04%	2,90%	101,04%	0,00%	2 956 442
Dont FSRIF (73331)(73222)	5 450 129		5 450 129	5 584 680	102,47%	5,47%	102,47%	6,79%	5 229 634
Dont fonds de péréquation communale (732221)	0		0	834 952		0,82%			0
Dont autres impôts et taxes	0		0	72 593		6,85%			59 459
Fiscalité directe (731)	51 187 816	-200 000	50 987 816	51 339 100	100,69%	50,32%	#DIV/0!	2,22%	50 225 664
Dont Impôts directs locaux	47 616 316	100 000	47 716 316	48 081 866	101%	47,12%	100,77%	4,10%	46 188 763
Taxe sur les pylônes électriques (73132)(7343)	125 000	16 276	141 276	141 276	100%	0,14%	100,00%	9,80%	128 672
Dont DMTO (73123)(7381)	1 800 000	-318 511	1 481 489	1 539 550	104%	1,51%	103,92%	-31,22%	2 238 383
Droits de place (73154)(7336)	166 500		166 500	74 738	45%	0,07%	44,89%	-6,58%	80 000
Taxe sur la consommation finale sur l'électricité (73141)(7351)	1 200 000	2 235	1 202 235	1 196 469	100%	1,17%	99,52%	-5,71%	1 268 953
Taxe locale sur la publicité extérieure (73174)(7368)	280 000		280 000	305 201	109%	0,30%	109,00%	-4,89%	320 893
Dotations (74 hors 747+748)	21 121 745	75 000	21 196 745	21 210 599	100,07%	20,79%	100,07%	2,77%	20 638 953
dont dotation forfaitaire (7411)	11 855 763	75 000	11 930 763	11 856 825	99,38%	11,62%	99,38%	0,39%	11 810 476
dont DSU (74123)	9 119 025	0	9 119 025	9 193 179	100,81%	9,01%	100,81%	6,04%	8 669 228
dont Dotation nationale de péréquation (74127)	46 957	0	46 957	46 957	100,00%	4,43%	100,00%	20,00%	39 131
dont autres dotations (744 - FCTVA et 745)	100 000	0	100 000	99 598	99,60%	0,10%	99,60%	-17,08%	120 118
dont dotations spéciale au titre des instituteurs			0	14 040					
Participations (747)	8 108 708	9 500	8 118 208	8 982 002	110,64%	8,80%	110,64%	17,58%	7 638 805
Dont CD 95 (7473)	216 500	-60 000	156 500	157 534	100,66%	0,15%	100,66%	485,87%	26 889
Dont Région (7472)			0	9 600		0,01%		-	0
Dont CAF	7 291 947	8 000	7 299 947	7 992 280	109,48%	7,83%	109,48%	10,60%	7 226 397
Dont autres	600 261	61 500	661 761	822 588	124,30%	0,81%	124,30%	113,37%	385 519
Autres attributions et participations (748)	1 016 322	0	1 016 322	1 577 124	155,18%	1,55%	155,18%	48,01%	1 065 588
Dont Etat compensations exonérations (74832 à 74835)	937 622	0	937 622	1 012 406	107,98%	0,99%	107,98%	4,41%	969 613
Dont autres	78 700	0	78 700	564 718	717,56%	0,55%	717,56%	488,40%	95 975
Loyers (75)	535 081	0	535 081	1 415 315	264,50%	1,39%	264,50%	593,74%	204 012
Produits financiers (76) et Produits exceptionnels (77 hors 775)	2 200	0	2 200	4 630	210,46%	0,00%	210,46%	-99,39%	761 788
Reprise sur amortissement et provisions(78)									

1. Les produits de gestion courante

Les produits de gestion courante sont composés des produits des services, du domaine et ventes diverses (70), des autres produits de gestion courantes (75), des produits financiers (76) et des produits exceptionnels (77 hors 775).

Le poste le plus important est celui des recettes tarifaires.

Pour l'exercice 2024, les produits de gestion courante représentent 8,25 % des recettes réelles de fonctionnement et sont en diminution de 4,68% par rapport au réalisé 2023.

2. Les produits issus de la fiscalité

Les produits de la fiscalité sont constitués de :

- **La fiscalité directe** : les trois taxes que sont la taxe d'habitation (TH) sur les résidences secondaires et sur les logements vacants, la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et la taxe foncière sur les propriétés non-bâties (TFPNB) : 48,08 M€ en 2024.

Cette recette est en augmentation de 4,10% entre 2023 et 2024, sous l'effet de la revalorisation de la part nominale des bases fiscales (+3,9%)

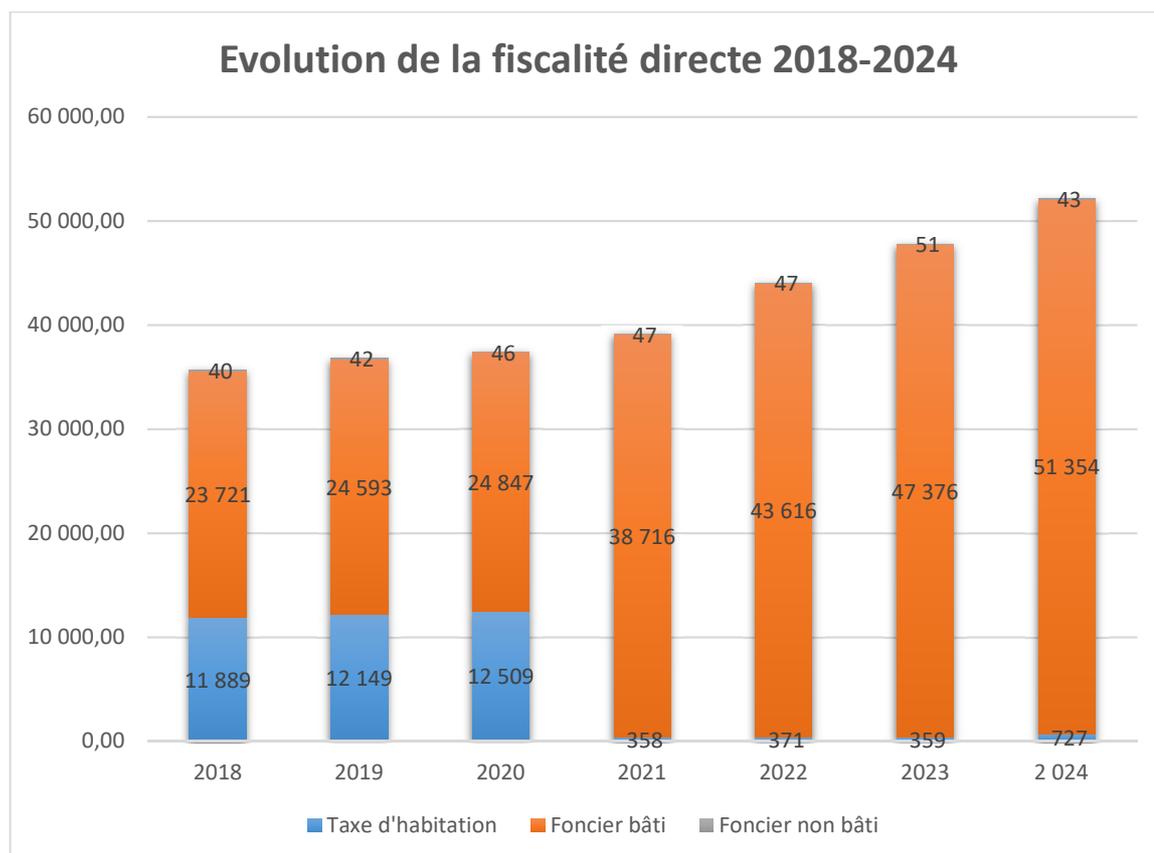
La revalorisation nominale des bases fiscales indexée depuis 2018 (dispositions de la loi de finances 2017) sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) entre novembre N-2 et novembre N-1 pour les propriétés non bâties, les locaux d'habitation et les locaux industriels passibles de la taxe foncière et sur un coefficient départemental d'évolution moyenne pour les autres locaux professionnels.

Entre 2023 et 2024, les taux d'imposition restent inchangés :

Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 12,37%%

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 44,15%,

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 35,25%



- Les droits de mutations

Au budget primitif 2024, les recettes relatives aux droits de mutation avaient été estimées à 1,8 M€.

Tout comme au niveau national, les assiettes DMTO de droit commun, de la ville de Cergy, pour l'exercice 2024 sont en baisse depuis 2021.

Sur l'ensemble de l'année, les DMTO 2024 sont en baisse de 31,22 % par rapport à 2023, soit un produit DMTO total 2024 de 1,54 M€ contre 2,24 M€ en 2023.

- L'attribution de compensation versée par la CACP est stable, identique au montant 2024 : 2 956 442 €
- Le Fonds de solidarité de la région Ile de France - FSRIF est en hausse de 6,79% par rapport à 2023.
- L'accise sur l'électricité a diminué de 5,71% entre 2023 et 2024.
- La taxe sur les pylônes électriques augmente de 9,8% entre 2023 et 2024.
- Les autres taxes, quant à elles connaissent une légère baisse. Il s'agit des redevances d'occupation du domaine public (-6,58%) et de la taxe locale sur la publicité extérieure (-4,89%).

3. Les concours financiers de l'Etat :

Les concours financiers comprennent principalement la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et le Fonds de Compensation à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA).

- La Dotation Globale de Fonctionnement est composée de 2 parts :
 - La part forfaitaire qui correspond à un tronc commun perçu par toutes les collectivités bénéficiaires
 - La part péréquation réservée aux collectivités les plus défavorisées. Elle est composée de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSU) et la Dotation Nationale de Péréquation (DNP) pour les communes urbaines.

	2023	2024	Variation 2023/2024
Dotation forfaitaire	11 810 476	11 856 825	0,39%
DSU	8 669 228	9 193 179	5,70%
DNP	39 131	46 957	16,67%
Total	20 518 835	21 096 961	2,74%
Evolution DGF totale 2023/ 2024			578 126
Evolution dotation forfaitaire seule 2023/2024			46 349

- Le FCTVA pour sa partie fonctionnement a représenté la somme de 99 598,06 € en 2024 (contre 106 078,21€ en 2023).
- D'autres concours financiers de l'Etat ont été versés pour :
 - Le dispositif « cités éducatives »
 - Le dispositif « Adultes relais »
 - Des programmes de prévention (santé sexuelle, nutrition)
 - Projet territoire zéro chômeur
 - Sensibilisation des familles sur les risques des perturbateurs endocriniens
 - Les saveurs Olympiques dans le cadre des JO Paris 2024
 - Ateliers « santé »
 - Formation passeur culturel danses HIP HOP pour la saison 2023/2024
 - Le recensement
 - Les titres sécurisés

4. Les participations

Les principales participations reçues en 2024 ont été versées par :

- La CAF et la MSA (7 992 280 €) pour les actions en matière de petite enfance/enfance, de santé et pour les centres sociaux (maisons de quartier) : + 10,60% entre 2023 et 2024 dû essentiellement à l'augmentation de la prestation pour le périscolaire (+388k€) et la petite enfance (+240k€)
- Le Département du Val d'Oise (157 534 €) pour :
 - La mise à disposition des gymnases pour les collégiens
 - Les crèches collectives Courte Echelle, Etoile Filante, Arc en ciel, Toulouse, Hazay, Lune enchantée, les Moufflets, Petite Ourse, Croix petit, Bontemps

- La mise en place de pollinisateurs sauvages
 - Le Centre de Formation de Danse et l'école de Musique Municipale dans le cadre de résidences ou de formations
- La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise pour la saison culturelle du Douze (10 000€)
- Les autres participations augmentent de 437k€ entre 2023 et 2024. Ces augmentations concernent principalement le financement des actions suivantes :
- Cités éducatives
 - Les saveurs Olympiques
 - Les élections européennes et législatives
 - La coopération internationale
 - France Service

5. Les compensations

Ce poste concerne principalement les versements effectués par l'Etat dans le cadre des compensations de taxes foncières propriétés bâties et non bâties (1 012,4 K€ en 2024)

Il enregistre également les compensations des autres communes pour les dotations pour le recensement et les titres sécurisés.

En 2024, la ville a perçu pour la 1^{ère} fois un fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle pour un montant de 476k€

II. Evolution des principales dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement 2024 s'élèvent à 87,41 M€, soit une augmentation de 3,89% par rapport au réalisé 2023.

CFU 2024 -Dépenses de Fonctionnement	BP 2024	BS/DM/Virements	Budgété 2024	Réalisé 2024	Taux de réalisation	Part dans le budget	Réalisé 2024 /réalisé 2023	Rappel du Réalisé 2023
Fonctionnement : dépenses réelles	89 875 540	613 246	90 488 786	87 405 814	96,59%	100,00%	3,89%	84 131 699
<i>Dépenses de gestion (011)</i>	<i>24 965 968</i>	<i>322 949</i>	<i>25 288 917</i>	<i>22 977 021</i>	<i>90,86%</i>	<i>26,29%</i>	<i>4,54%</i>	<i>21 980 135</i>
<i>Autres dépenses de gestion (65)</i>	<i>6 348 879</i>	<i>170 480</i>	<i>6 519 359</i>	<i>6 099 553</i>	<i>93,56%</i>	<i>6,98%</i>	<i>6,71%</i>	<i>5 715 889</i>
<i>Masse salariale (012)</i>	<i>57 546 327</i>	<i>3 317</i>	<i>57 549 644</i>	<i>57 372 130</i>	<i>99,69%</i>	<i>65,64%</i>	<i>3,95%</i>	<i>55 190 895</i>
<i>Charges financières (66)</i>	<i>700 000</i>	<i>35 000</i>	<i>735 000</i>	<i>590 739</i>	<i>80,37%</i>	<i>0,68%</i>	<i>-15,43%</i>	<i>698 486</i>
<i>Charges exceptionnelles et provisions (67 et 68)</i>	<i>314 366</i>	<i>81 501</i>	<i>395 867</i>	<i>366 371</i>	<i>92,55%</i>	<i>0,42%</i>	<i>-32,94%</i>	<i>546 294</i>

1. Les charges à caractère général

- Les charges courantes

Ce poste de dépense regroupe l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement des services (fluides, entretien et maintenance, services extérieurs, fournitures, etc...).

Les charges courantes pèsent pour 26,29% des dépenses réelles de fonctionnement réalisées en 2024. Elles augmentent de 4,54% entre 2023 et 2024 notamment sur les postes suivants :

- La restauration scolaire
- Les charges de copropriétés
- L'entretien des bâtiments
- L'évènementiel autour des jeux olympiques
- Les fournitures d'entretien

Concernant l'évolution des fluides, on constate une baisse de 11% entre 2023 et 2024 :

Fluides	2023	2024	Variation 2024/2023
Eau	325 754,75	342 055,48	5%
Electricité	2 408 989,60	2 095 710,58	-13%
Gaz	803 025,98	820 156,18	2%
Chauffage urbain	899 744,71	682 493,64	-9%
Total	4 439 538,04	3 942 439,88	-11%

- Les autres dépenses de gestion courantes sont quasiment stables par rapport à 2023 (+ 6,71%).

Ce poste enregistre les dépenses versées pour :

- Les subventions aux tiers (associations, particuliers et entreprises) : 1 900 025,87€
- La contribution au SDIS : 1 563 283,41€
- Les indemnités et frais des élus/frais de missions ou déplacement : 680 976,05 €
- La subvention au CCAS : 581 050 €
- Le virement d'équilibre au budget annexe : 786 210,91€
- Le reversement au SIERTECC : 361 812,76€
- Les conventions avec la CACP : 32 493,96€
- Les abonnements et l'informatique en nuage : 122 906,24€
- Les dispositifs de bourses et prix : 172 334,24 €
- Les autres dépenses (créances éteintes, admises en non-valeur, pénalités sur marchés, autres charges diverses...) : 21 365,78€

2. Les dépenses de masse salariale

Les dépenses de personnel représentent le poste le plus important des dépenses réelles de fonctionnement, puisque leur poids dans les dépenses de fonctionnement est de 65,64 %

Pour 2024, ces dépenses s'élèvent à 57 372 130 € et sont en hausse de 3,95 % entre 2023 et 2024.

Compte tenu des divers facteurs ci-dessous détaillés, l'augmentation des dépenses entre 2023 et 2024 reste mesurée.

- L'évolution structurelle de la masse salariale liée aux Glissement Vieillesse Technicité (GVT) et aux mesures nationales :
 - Effets en année pleine des mesures gouvernementales : 5 points d'indice supplémentaires à tous les agents au 1^{er} janvier 2024, augmentation du SMIC,
 - L'augmentation en année pleine de 1,5% du point d'indice depuis juillet 2023,
 - L'augmentation des heures supplémentaires liées à l'organisation des élections législatives,
 - Mise en place du CIA pour les agents de catégorie B et A

- Les autres mesures

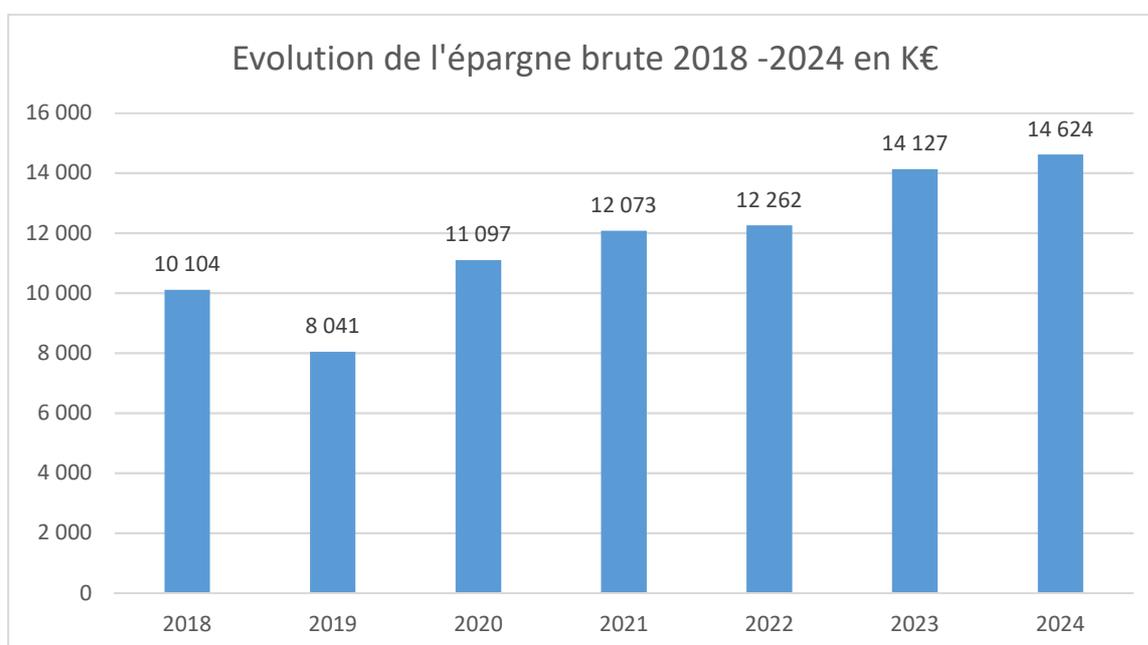
- Augmentation de la valeur faciale des titres restaurant de deux euros (de 6 à 8 €) au 1er juillet 2024
- Les effets en année pleine de l'installation de la brigade de tranquillité publique
- Les dépenses RH liées aux transferts et mutualisations avec la CACP (Cergy soit, Maison des arts et l'aménagement)
- Augmentation de la participation mutuelle et prévoyance (à partir d'octobre 2024)

3. Les frais financiers

Les charges financières concernent le remboursement des intérêts des emprunts, elles sont en baisse par rapport à 2023 (- 108 K€) car la collectivité n'a pas décaissé l'emprunt contracté courant 2024.



Au regard des opérations réelles de fonctionnement détaillées ci-dessus, l'Épargne brute (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette) pour l'année 2024 s'élève à 14,62 M€.



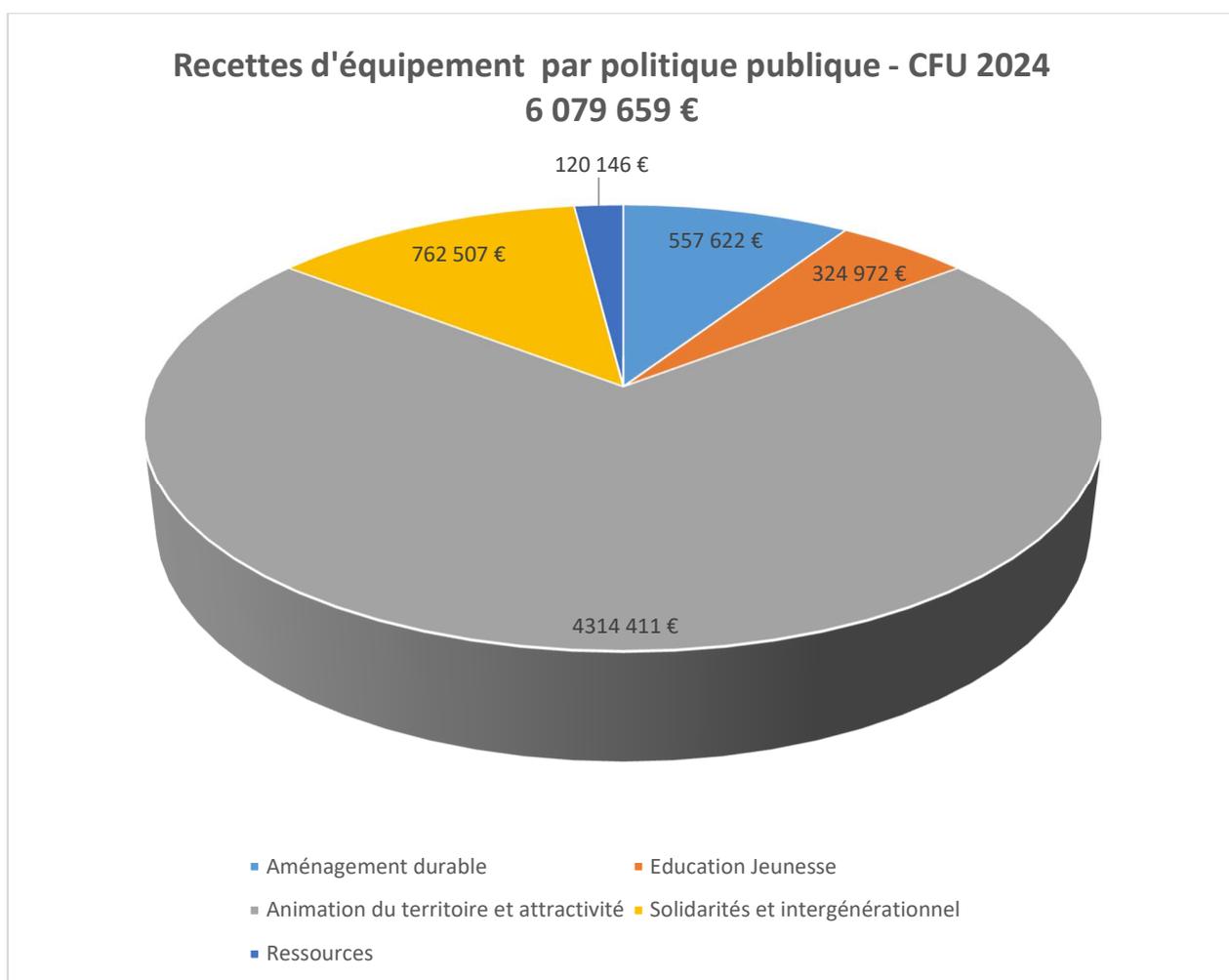
Section d'investissement

I. Le financement des investissements

1. Les subventions

- Les subventions perçues pour les investissements réalisés par la ville ont atteint un volume de 6,08 M€ en 2024. Elles ont été versées par la CACP, le Département, la Région, l'agence Régionale de Santé, la CAF et l'Etat dans le cadre de co-financements pour les opérations suivantes :
 - Projet vélo Cargo pour le service propreté

- Réaménagement de la maison de quartier des Hauts de Cergy/ Guichet France services
- Travaux « Gestion des eaux fluviales » à la place des Chênes
- Création d'un plateau multisports aux Genottes
- Poursuite des travaux suite aux émeutes urbaines de 2023
- Rénovation de groupes scolaires : Sébille, Genottes.
- Réhabilitation de la place des Chênes
- Requalification de 3 passerelles piétonnes
- Remplacement du gazon synthétique et rénovation éclairage du Stade Salif Keita
- Création d'un pôle d'accueil unique à l'Hôtel de ville
- Cours Oasis du groupe scolaire Justice
- Réhabilitation/rénovation de la Lanterne



- Le produit des amendes de police s'est élevé à 997 K€ en 2024.

2. Le Fonds de Compensation de la TVA

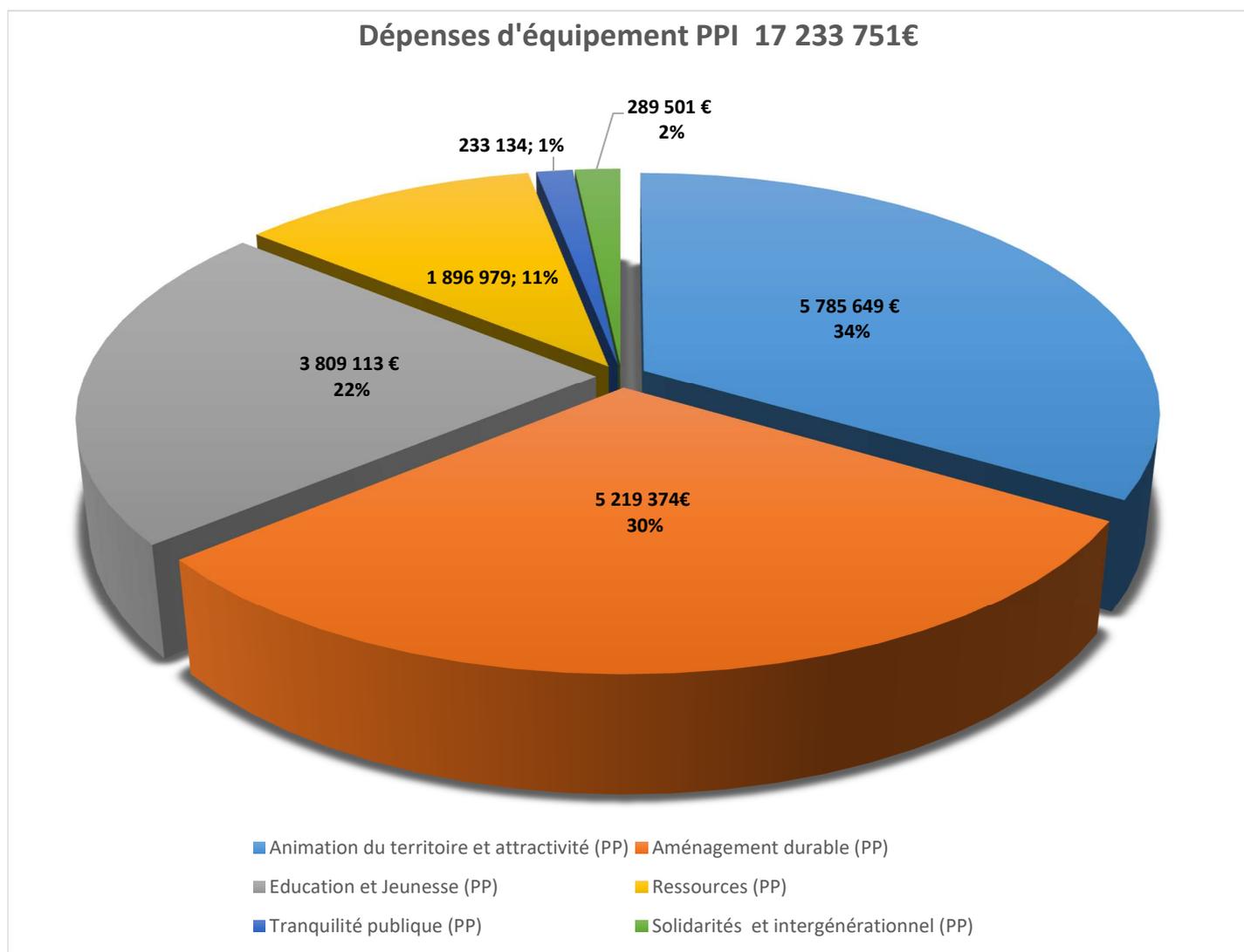
Le FCTVA compense la TVA supportée par la ville sur certaines dépenses d'équipement. Il est égal à 16,404 % du montant TTC de la dépense et est versé avec un décalage de deux ans. La Ville a ainsi perçu en 2024 un remboursement de la TVA acquittée sur les dépenses d'équipement de 2022, pour un montant de 1 547 499,32 €.

3. L'emprunt

Face à la forte augmentation des taux d'intérêt et grâce à un fonds de roulement satisfaisant, la Ville a fait le choix de de contracter un emprunt de 2,5M€ avec un tirage sur l'exercice 2025. Ce nouvel emprunt n'a donc pas d'impact budgétaire en 2024.

II. Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'investissement liées au PPI se sont élevées en 2024 à **17 233 751 €**.



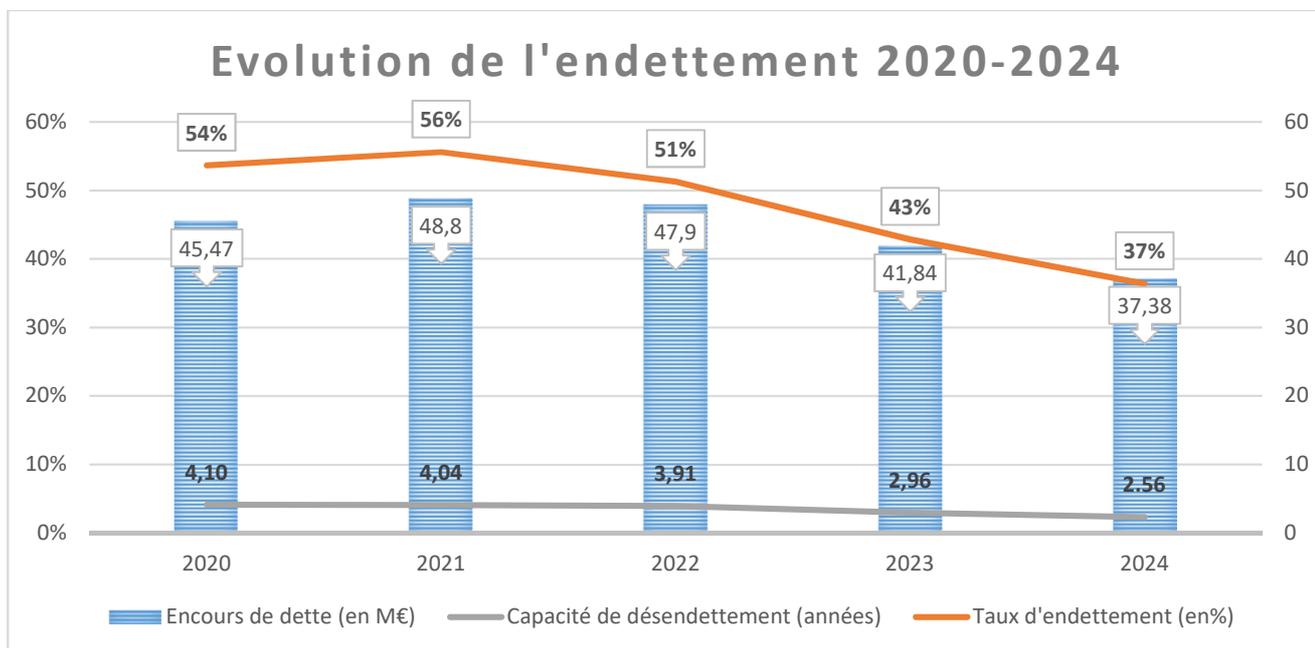
Parmi les projets prévus au PPI, ceux ayant fait l'objet de démarrage, d'avancées ou d'achèvement en 2024 sont :

ANIMATION DU TERRITOIRE	5 785 649
AMENAGEMENT MAISON ANNE ET GERARD PHILIPPE	209 008
AMH ROULANTS – LE DOUZE	3 666 681
CITY STADE	380 418
ENTRETIEN BATIMENTS MQ LCR LOCAUX ASSOCIATIFS	7 909
ENTRETIEN DES BATIMENTS CULTURELS	46 962
ENTRETIEN DES BATIMENTS DES TIERS LIEUX	198 199
ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS SPORTIFS	277 175
EQUIPEMENT CULTURE	21 814
EQUIPEMENT MQ LCR LOCAUX ASSOCIATIFS	16 850
EQUIPEMENTS DES TIERS LIEUX	53 589
EQUIPEMENTS SPORT	23 545
LA LANTERNE	725 224
LCR DU VERGER	1 346
PRESERVATION MAISON MORIN	55 726
REHABILITATION MQ TOULEUSES	14 460
RENOVATION STADE SALIF KEITA	84 346
RESERVES FONCIERES COMMERCES	2 396
AMENAGEMENT DURABLE	5 219 374
AIDES AUX TRAVAUX COPRO ASL	29 000
AIRES DE JEUX SUR LES ESPACES PUBLICS	30 978
AMENAGEMENT ET ADAPTATION DE TERRAINS	9 525
AMENAGEMENT PLACE DU PONCEAU + AIRE DE JEUX	61 740
AMENAGEMENTS RUE DU BRULOIR	6 923
AMGT RUES BELLE HAUMIERE-GROS CAILLOU -HAUT PAVE	51 848
CITY STADE	54 829
COURS OASIS	267 945
DOCUMENTS URBANISME (TLPE – PLU)	131 008
ENFOUISSEMENT DES RESEAUX	7 998
EQUIPEMENT CADRE DE VIE SERVICES URBAINS	297 102
EQUIPEMENT TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE	11 323
FONDS POUR TRAVAUX DANS LES COPROPRITE	74 624
MARJOBERT	458 930
PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	10 704
PASSERELLES	92 368
PATRIMOINE VEGETAL	43 329
PLACE DES CHÊNES	1 721
PLAN ACTION DES MOBILITES ACTIVES	26 228
REFECTION DES CHAUFFERIES	336 017
REPARATIONS SUITE AUX EMEUTES JUIN JUILLET 2023	559 188
RESERVES FONCIERES ENS	446 074
RESRVES FONCIERES ET FRAIS D'ACTES	626 572
TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DES ESPACES PUBLICS	413 515
TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE	1 111 505
VERDISSEMENT DU PARC DE VEHICULES	56 129
VOIRIES CLOSBILLES	2 250

EDUCATION ET JEUNESSE	3 809 113
ACCOMPAGNEMENT OUVERTURE GS PETIT VENT	39 599
ALSH BOIS DE CERGY	678 173
ENTRETIEN DES BATIMENTS DES GS	988 981
ENTRETIEN EXTERIEUR DES GS	187 569
EQUIPEMENT DES ALSH	6 654
EQUIPEMENTS DES GS	694 200
EXTENSION REHAB DU GROUPE SCOLAIRE DES LINANDES	353 028
GROUPE SCOLAIRE CHANTERELLES	124 956
RENOVATION DU GS DES GENOTTES	625 566
RENOVATION GS CHEMEIN DUPUIS	56 330
RENOVATION GS GROS CAILLOU	43 770
REPARATIONS SUITE AUX EMEUTES JUIN JUILLET 2023	10 286
RESSOURCES	1 896 979
CIMETIERES	19 750
ENTRETIEN DES ESPACES EXTERIEURS HDV	17 664
ENTRETIEN DES LOGEMENTS DE FONCTION	19 125
ENTRETIEN DIVERS ET ATELIERS	119 298
ENTRETIEN HDV	117 897
EQUIPEMENT ADMINISTRATION	41 654
EQUIPEMENT DU PATRIMOINE MMOBILIER	11 086
FRANCE SERVICES	520
INFRASTRUCTURE ET RESEAUX INFORMATIQUES	76 048
LOCAL HDC (pôle médical)	307 507
LOGICIELS ET MATERIELS INFORMATIQUES	448 131
PARC VEHICULES	111 313
QUALIVILLE	45 386
REHABILITATION LOGEMENTS GARDIENS LOGES	68 856
RESTAURATION DES ARCHIVES	610
SCHEMA DIRECTEUR (pôle unique d'accueil)	415 200
TRAVAUX GEMEAUX 2	76 934
SOLIDARITES ET INTERGENERATIONNEL	289 501
AIRES DE JEUX ET JARDINS DES CRECHES	23 162
CENTRE DE SANTÉ	132 339
CRECHE CONSTELLATION	13 200
ENTRETIEN ET ACCESSIBILITE DES CRECHES	10 568
EQUIPEMENT MATERIEL ET MOBILIER DES CRECHES	38 054
PROGRAMME DE SECURISATION DES CRECHES	6 950
RENOVATION INTERIEURE DES CRECHES	54 520
TRAVAUX POUR LE MAILLON	10 708
TRANQUILITE PUBLIQUE	233 134
BRIGADE DE TRANQUILLITE NOCTURNE	33 947
EQUIPEMENT ET NUMERIQUE SECURITE PUBLIQUE	21 976
VIDEOTRANQUILLITE 2021-2028	177 211
Montant total réalisé 2024	17 233 751

La Dette

L'encours de dette au 31/12/2024 s'élève à 37 382 300 €, soit une baisse de 4,46 M€ entre 2023 et 2024.

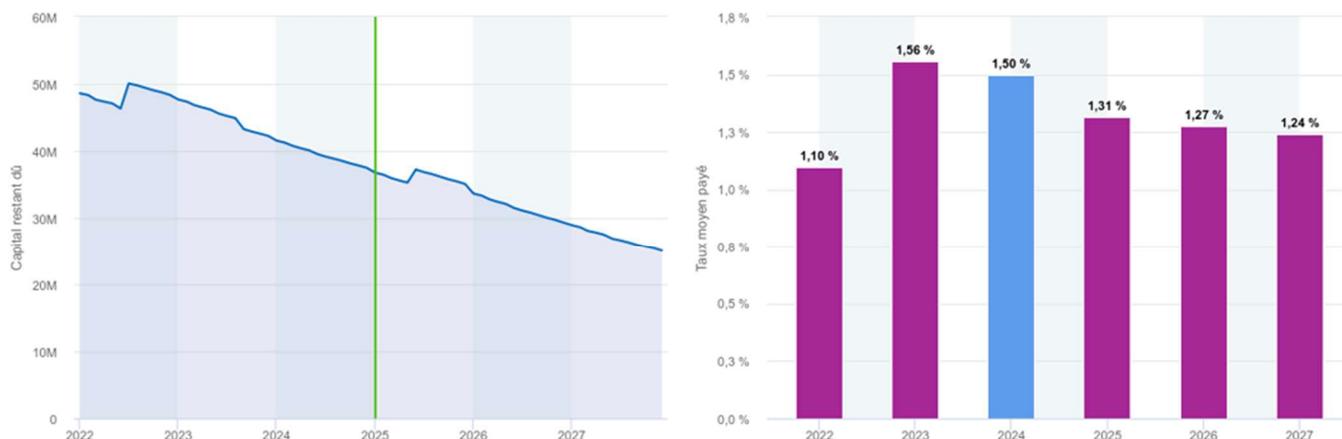


Synthèse de la dette au 31/12/2024

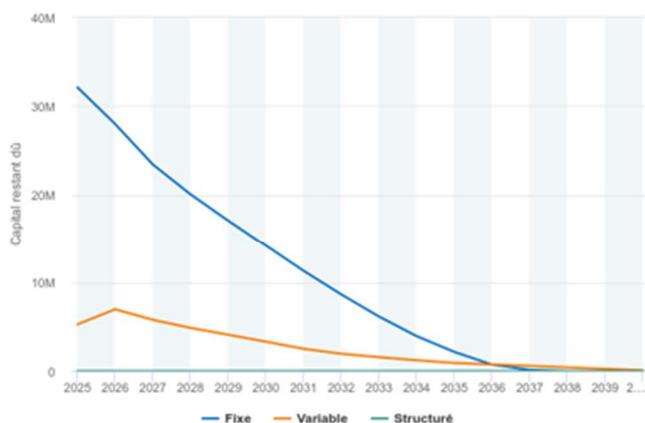
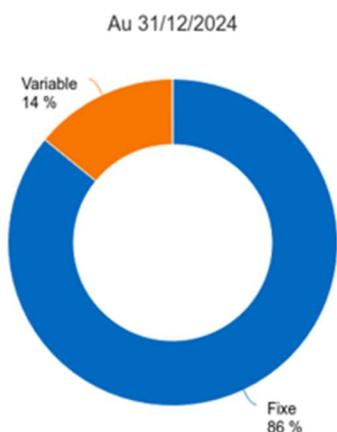
Capital restant dû (CRD)	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie résiduelle moyenne	Nombre de lignes
37 382 300 €	1,5%	12 ans et 4 mois	8 ans et 11 mois	25

Encours de dette : 543,52 €/hab. à Cergy contre 1 333 €/hab. pour la moyenne nationale des villes de mêmes strate (source fiche DGFIP-AEFF, exercice 2023).

Evolution du capital restant dû et du taux moyen 2022 – 2027

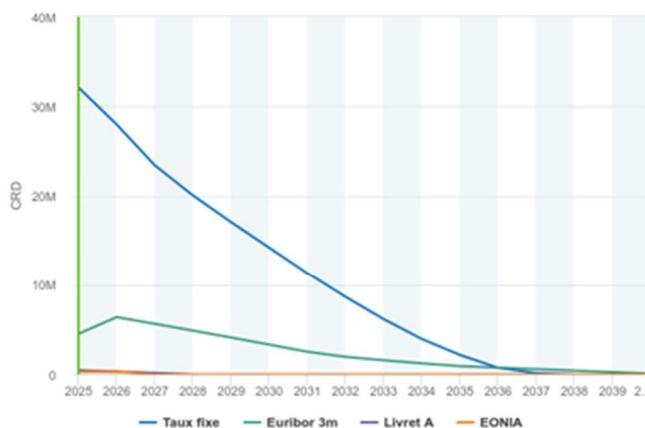
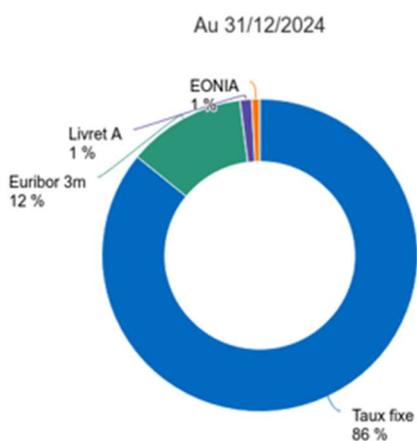


Répartition par risque au 31/12/2024



Indexation	CRD	Poids	Nombre	Taux moyen - (ex/360)	Intérêts de l'exercice	Durée résiduelle	CRD au 31/12/2024
Fixe	32 105 418,20€	85,88%	19	1,01%	355 920,77€	12 ans 5 mois et 2 jours	32 105 418,20€
Variable	5 276 881,69€	14,12%	5	4,41%	258 973,98€	9 ans 6 mois et 1 jour	5 276 881,69€

Répartition par indexation au 31/12/2024



Indexation	Nombre de lignes	CRD	Poids
Taux fixe	19	32 105 418,20€	85,88%
Euribor 3m	3	4 532 474,12€	12,12%
Livret A	1	445 016,57€	1,19%
EONIA	1	299 391,00€	0,80%

BUDGET ANNEXE DES ACTIVITES SPECTACLES

La ville a mis en place en 2013 un budget annexe « Activités Spectacles », du fait de l'ouverture de Visages du Monde qui a amené à individualiser les recettes soumises à déclaration de TVA (dépassement de la franchise en base autorisant les collectivités à exonérer leurs recettes de TVA).

Ce service non doté de personnalité morale est à caractère administratif. Il comprend les dépenses réalisées à Visages du Monde et au Douze et qui entrent dans le champ concurrentiel, à savoir celui des spectacles payants assujettis à la TVA.

Sur un montant global réalisé de 1 094 622,72 €, les réalisations 2024 en dépenses du budget Activités Spectacles se répartissent principalement en :

- 465 199,34 € de charges pour les spectacles (droits d'auteurs, catering, hébergement, achat de spectacles)
- 37 510,67 € de frais d'intermittents ;
- 591 912,71 € de refacturation de charges par le budget principal

Les recettes réparties entre 292 295,99 € de billetterie spectacles, 6 509,12 € de loyers, 9 606,42 de dotations sont insuffisantes pour atteindre l'équilibre du service. Un virement d'équilibre a donc été effectué en fin d'exercice du budget général vers le budget annexe pour un montant de 786 210,91 €.

Ainsi les réalisations 2024 du budget annexe des activités spectacles sont équilibrées et ventilées ainsi par chapitre :

Section/ Chapitre	Dépenses HT	Recettes HT
011- charges à caractère général	465 199,34	
011- refacturations du budget général	591 912,71	
012- masse salariale intermittents	37 510,67	
65- Autres charges de gestion courante		
70- vente billetterie		292 295,99
74- Dotations subventions		9 606,42
75- Loyers		6 509,22
75- Versement d'équilibre du budget général		786 210,91
77- Produits exceptionnels		0,18
Total général	1 094 622,72	1 094 622,72

PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 PAR POLITIQUE PUBLIQUE

Afin de renforcer la lisibilité de son budget, la Ville de Cergy s'est dotée depuis 2016 d'une présentation par politiques publiques. Six politiques publiques ont ainsi été définies :

- **Education et Jeunesse** dont développement scolaire/périscolaire et extrascolaire, fonctionnement des groupes scolaires et réussite éducative et jeunesse,
- **Animation du territoire et attractivité** dont artisanat commerce, sport, culture, éducation artistique et culturelle, vie associative et vie des quartiers,
- **Aménagement durable** dont ASL copropriétés, biodiversité, cadre de vie, habitat, transition écologique et énergétique,
- **Solidarités et intergénérationnel** dont action sociale, coopération internationale, handicap/inclusion, parentalité, intergénérationnel, petite enfance, santé et lutte contre les discriminations,
- **Tranquillité publique**, médiation et prévention.
- **Ressources** dont Accueil/relations aux usagers, communication interne ; communication territoriale, démocratie participative, gouvernance et fonctions ressources

Une fois la masse salariale ventilée, le poids des dépenses de fonctionnement dans chacune des politiques publiques représente :

32% pour la politique publique Education Jeunesse

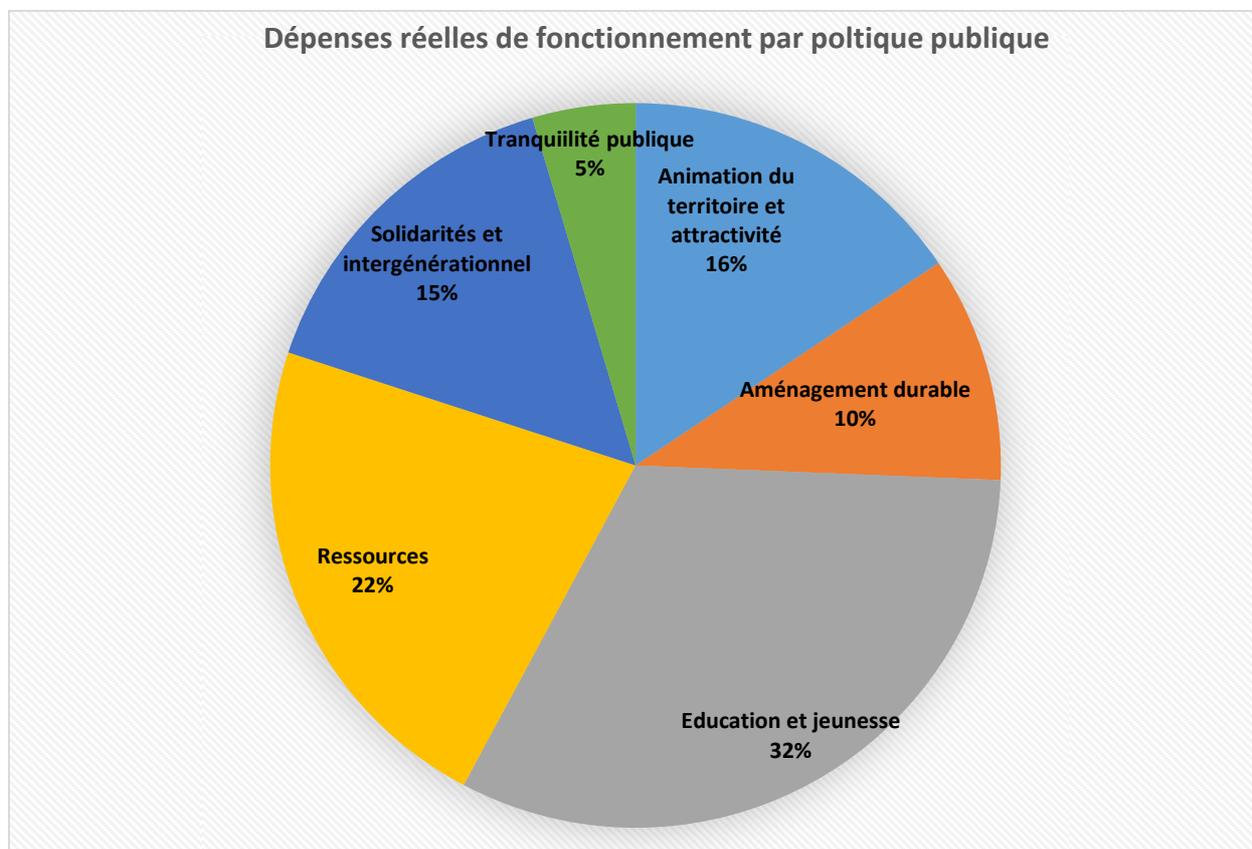
15% pour la politique publique Solidarités et intergénérationnel

16% pour la politique publique Animation du Territoire et attractivité

10 % pour la politique publique Aménagement durable

22% pour la politique Ressources

5% pour la politique Tranquillité publique



POLITIQUE PUBLIQUE EDUCATION ET JEUNESSE

CFU 2024	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	27 969 359 €	6 704 257 €
Investissement	3 809 113 €	324 972 €

Cette politique publique est impactée par le dynamisme urbain et démographique de la ville. La population démographique scolaire est stable. Les mesures de dédoublement des GS, CP et CE1 en REPs ainsi que les grandes sections et CP à 24, sur l'ensemble du territoire, impacte le budget RH, notamment pour le recrutement des ATSEM, le budget d'investissement pour ce qui relève de la rénovation des bâtiments, le mobilier et l'informatique.

1. Education

Les objectifs 2024 :

- Mettre en place le nouveau portail famille et le nouveau quotient familial individualisé (suppression des effets de seuil).
- Moderniser la gestion périscolaire : assouplissement du règlement des activités périscolaires et extrascolaires pour répondre aux besoins des familles.
- Poursuivre les objectifs du PEDT et réaliser le bilan.
- Investir dans la rénovation et le développement des infrastructures scolaires.
- Poursuivre la montée en qualité de la restauration scolaire.
- Accroître le nombre de place pour les enfants lors des séjours longs sur la période estivale.
- Poursuivre et accroître les actions en lien avec le développement durable.
- Accompagner l'accueil des enfants en situation de handicap sur les temps péri et extra scolaires
- Consolider le professionnalisme des agents dans leurs nouvelles missions (accompagnement et formation).
- Favoriser l'apprentissage de la lecture.

Les réalisations 2024 :

- Réformes tarifaires et soutien aux familles : portail famille, quotient familial, nouveau règlement des activités péri et extrascolaire
- Projet Educatif de Territoire : coordination des actions éducatives locales pour favoriser la réussite et l'épanouissement des enfants ; plan mercredi : propositions d'activités sportives, culturelles et artistiques tant pour les enfants d'âge maternel que pour les élémentaire.
- Rénovation énergétique de plusieurs établissements scolaires, réhabilitation des chaufferies, travaux d'entretien courant et de sécurisation. Construction d'un nouveau groupe scolaire et d'un ALSH.
- Restauration scolaire et périscolaire : commissions menus ; Zéro plastique dans les cantines ; lutte contre le gaspillage alimentaire ; méthanisation des bio déchets ; plateaux alu compartimentés en cas de panne de LV ; agrément AgriMer ; 60% de produits locaux pour les repas des centres de loisirs.
- Séjours longs à destination des élèves d'âges primaires pour la période estivale 2024 en Normandie.
- Développement Durable : Commission éducation et transition ; expérimentation tri des déchets : 3 GS en 2024 (3 EMP + 3 EEP) ; mise en place Rue aux écoliers sur GS et crèche Hazay.
- Cours Oasis : lancement des concertations pour la réalisation de 4 cours sur les groupes scolaires de la Chanterelle et du Nautilus.

- Inclusion : constitution de mallettes pédagogiques, création de salles « émotion », formation des animateurs.
- Séminaire Education nationale / atsem : co construction charte collaborative
- Un beau livre : offrir à chaque élève de CP un album de jeunesse favorisant le plaisir de lire.

2. Jeunesse

Les objectifs 2024 :

- Poursuivre le déploiement du conseil municipal des jeunes
- Renforcer le nombre de jeunes accompagnés dans le cadre du dispositif BAFA Citoyen
- Développer les actions à destination des 16/25 en leurs proposant des projets adaptés à leurs besoins
- Favoriser l'émancipation des jeunes en leur proposant des actions adaptées dans les domaines Scolaire, éducatif, culturel, l'accès à la santé ou encore l'insertion ; notamment à travers le dispositif de bourses « Citoyens dans la vi(II)e » et aussi à travers le déploiement de la nouvelle labellisation du Bureau information Jeunesse ainsi que le développement d'actions hors les murs.
- Renforcer l'offre de séjours en permettant le départ de 100 jeunes l'été 2024
- Organiser la refonte du dispositif CDLV

Les réalisations 2024 :

Le Conseil des jeunes

Avec 16 séances de travail en plénière les jeunes du CMJ ont également bénéficié d'ateliers en lien avec leurs projets :

- 3 séances santé nutrition
- 2 séances puff/protoxyde/espaces sans tabac
- 3 séances prise de parole

Ils ont également participé à 4 cérémonies de commémoration et organisé un repas partagé. Ils ont participé à un projet de solidarité avec UNITED pour le parrainage des sans-abris : constitution kit pour l'hiver

Dispositifs « Citoyen dans La Ville »

116 jeunes ont été accompagnés dans le cadre du CDLV à travers différentes thématiques (Départ en autonomie, Départ en vacances collectifs, Apprendre ailleurs, BAFA, Jeunes Talents, Code de la Route et permis, PSC1, Séjour solidaire). La demande d'aide pour passer le permis de conduire reste la principale demande avec 65 dossiers soutenus. La refonte du dispositif et sa mise à jour sont prévues pour l'année 2025.

Dispositifs « BAFA Citoyen »

Ce dispositif a vocation de permettre à chaque candidat de s'engager dans une aventure collective citoyenne et d'encourager la formation des jeunes aux métiers de l'animation tout en les accompagnant vers l'emploi saisonnier ou régulier.

Le dispositif BAFA Citoyen a permis de :

- Favoriser une dynamique d'engagement et d'insertion sociale et professionnelle des jeunes sur le territoire
- Former des jeunes localement aux métiers de l'animation
- Accompagner des jeunes vers l'emploi saisonnier ou régulier

Le BAFA Citoyen en quelques chiffres :

- 40 jeunes inscrits / + de 20 jeunes en liste d'attente orientation vers l'instruction d'un CDLV
- Stage théorique : 40 jeunes ont obtenu leur stage

- Stage pratique : 37 jeunes ont obtenu leur stage
- Stage d'approfondissement : 38 jeunes ont obtenu leur stage
- Sortie de parcours : 1 jeune a quitté le dispositif, mais 5 jeunes ont intégré le parcours dans le cadre d'un stage d'approfondissement
- 45 jeunes ont bénéficié du dispositif BAFA citoyen 2024
- 40 jeunes ont obtenu leur formation PSC1
- 2000 heures de bénévolat réalisées

Activités du BIJ

Les BIJ a une mission d'accueil, d'information et orientation ; il met à disposition des services et des outils pour les démarches des projets de jeunes, propose de l'Information individuelle et collective, des actions hors les murs et dans les murs.

Son activité s'inscrit dans un réseau de partenaires et en complémentarité avec le chargé de Projets Jeunes, les référents Jeunesse et le conseil municipal des jeunes.

Quelques chiffres :

- Accueil individuel : 1 563 jeunes dont 151 accompagnants (- 21,69 % comparé à 2023)
- Actions collectives : 91 actions collectives (+65,45 % comparé à 2023)
- (4136 participants, +300 % comparé à 2023)
- 5 699 personnes reçues au total en accueil individuel et en action collective (+88,09% comparé à 2023)

Le BIJ a développé de nombreuses actions tout l'année 2024.

- Actions Hors les murs : permanences, forum de l'emploi, info collective, forum de l'alternance, etc...
- Actions de la thématique emploi/orientation : ateliers coup de pouce solidaire, booste ta rentrée, ateliers CV et LM, occupe ton été
- Actions de la thématique santé/prévention : un selfie contre les violences faites aux femmes, atelier vie affective et sexuelle, mur d'expression 8/03, atelier égalité fille/garçon
- Actions de la thématique accès à la culture : sorties culturelles
- Actions de la thématique promotion de la structure/info généralistes : accueil jeunes PRIJ/PRE/Oxygène/portraits cité, Escap'BIJ avec CEJ/ AFPA/ E2C
- Actions de la thématique logement : semaine du logement

Le BIJ participe (mobilisation, inscription du public, participation etc.) également aux projets et actions portées par les chargés de projets de jeunes 16-25 ans, par la ville mais aussi par les partenaires du territoire (ex : CACP, CIJ95, etc...)

Séjours été

La ville de Cergy a offert une variété de séjours d'été pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans, allant des colonies de vacances aux programmes éducatifs enrichissants. Ces séjours ont été conçus pour offrir aux enfants et adolescents une expérience estivale mémorable, tout en favorisant leur développement personnel et social. Pour cet exercice 2024, la ville a décidé d'étoffer son offre avec un nouveau marché séjour afin de passer de 24 jeunes à 100 jeunes éligibles à un séjour estival communal.

En quelques chiffres :

- 100 places ouvertes
- 60 départs : 52% de filles et 48% de garçons.
- 201 demandes de séjours enregistrées
- 720 journées de séjours estivales offertes aux jeunes de Cergy, aux 4 coins de la France.

Ces séjours ont offert aux jeunes une occasion unique de s'ouvrir à de nouveaux horizons. En participant à diverses activités sportives et en explorant la nature, ils ont pu développer des compétences sociales et personnelles

essentielles. Ces expériences leur ont permis de renforcer leur confiance en eux, d'apprendre à travailler en équipe et à créer des liens solides avec leurs camarades.

Cette année, nous avons renouvelé l'expérience en ouvrant nos séjours aux jeunes suivis par le Pôle Réussite Éducative. Cela a permis d'accompagner les familles dans l'accès aux séjours, avec le soutien de notre collègue éducateur.

En complément des séjours traditionnels, nos partenaires associatifs ont également proposé des "Colos apprenantes", qui allient loisirs et apprentissage dans un cadre à la fois ludique et éducatif.

Autres réalisations 2024 :

- Suivi individuel : environ 93 personnes ont été reçues cette année, dont 17 dans le cadre du dispositif BAFA Citoyen
- Suivi collectif : environ 2600 jeunes ont été concernées cette année, via les permanences en lycées conduites avec le BIJ, l'accueil de groupes et les activités proposées.
- Les jeunes ont aussi pu profiter de 9 sorties culturelles : 130 jeunes bénéficiaires

3. Réussite éducative

Les objectifs 2024 :

Renouvellement de la labellisation Cités éducatives

Bilan des 3 années écoulées et poursuite des actions : accueil de stagiaires, clubs coup de pouce clé, concours d'éloquence, Education aux médias et à l'information, forum des métiers...

Les réalisations 2024 :

Une évaluation concertée a eu lieu. Suite à celle-ci, la labellisation « citée éducatives » a été renouvelée pour 3 ans.

Voici les principales actions qui ont eu lieu durant l'année 2024 :

- 7 clubs coup de pouce clé.
- Concours d'éloquence inter-collège au Douze
- 2 forums des métiers collège et lycée.
- Actions soutien à la parentalité.
- Accompagnement des enfants en situation de handicap.
- 80 stagiaires accueillis
- Interventions sportives dans les écoles.
- Insertion par la mécanique vélo dans les écoles.
- Eco-écoles et jardins pédagogiques dans les écoles.
- Suivis personnalisés de jeunes collégiens avec tutorat.

CFU 2024	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	13 706 771 €	1 687 870 €
Investissement	5 785 649 €	4 314 411 €

1. Sport

Les objectifs 2024 :

- Garantir une programmation annuelle voire pluriannuelle de maintenance et de rénovation des équipements sportifs municipaux suite notamment à l'audit mené en 2019 sur l'ensemble du patrimoine existant et aux besoins constatés avec quelques grandes opérations en investissement à venir (rénovation du gymnase du Moulin à Vent, changement du revêtement sportif du gymnase des Grès, réparation du sol des Touleuses, construction d'un city stade et de terrains de basket 3/3 sur le terrain des Crêtes, réfection de courts de tennis sur le complexe Yannick Noah, passage en Led de la Halle Roller des Touleuses...)
- Garantir et rationaliser l'offre de nettoyage sur les équipements sportifs
- Rationaliser le soutien financier, humain ou matériel aux clubs sportifs qui anime le territoire et à leurs 15 000 licenciés ainsi qu'aux sportifs de haut niveau de la ville en prenant en compte l'investissement sur le territoire notamment afin d'optimiser financière l'aide de la ville versée
- Maintenir la ville de Cergy et les clubs sportifs locaux dans la dynamique des Jeux Olympiques de Paris 2024 dans le cadre des opérations annuelles (semaine Olympique et Paralympique, semaine des sports autour de la journée mondiale Olympique du 23 juin...) compte tenu des labellisations obtenues depuis 2020 en tenant compte des exigences légales et réglementaires de l'éducation nationale (agrément préalable des intervenants associatifs...) notamment
- Maintenir le dispositif de soutien financier aux sportifs de haut niveau inscrits sur liste ministérielle malgré les restrictions budgétaires en conservant notamment une enveloppe dédiée aux sportifs en préparation olympique qui participent aux événements organisés sur la ville
- Accompagner ou aider les clubs sportifs locaux dans le développement de leur activité ou manifestation
- Accroître si possibles les amplitudes horaires d'ouverture des équipements sportifs municipaux dans la limite des capacités humaines ou matérielles qui sont les nôtres en autonomisant les accès et contrôles en tant que possible
- Accompagner les passages de flamme olympique et paralympique en partenariat avec l'agglomération

Les réalisations 2024 :

Malgré le contexte budgétaire difficile cette année encore, la collectivité a réussi en 2024 à organiser une nouvelle fois avec succès la semaine olympique sur le territoire en partenariat avec les écoles élémentaires et les associations sportives partenaires.

En cette année 2024 Olympique et Paralympique la collectivité a également su mobiliser les clubs sportifs le 19 juillet dernier lors du passage de la flamme Olympique et surtout le 27 août dernier sur l'esplanade des Douze Colonnes à l'occasion des festivités organisées pour le passage de la flamme paralympique (plateau sportif, initiations, concert...).

Le dispositif de pratiques sportives gratuites proposées aux jeunes en partenariat avec les associations sportives locales sur chaque période de vacances scolaires depuis 2023 a été prolongé voire même étendu avec de nouvelles disciplines proposées à cette occasion (ateliers e@sport au gymnase AMH pendant les vacances de la Toussaint...).

Un nombre important de manifestations a été accompagné tant matériellement que financièrement (Cergy Street Festival, 24h VTT...) tout au long de l'année encore une fois.

Les six sportifs de haut niveau du territoire soutenus cette année sur la base de la liste ministérielle correspondante et des critères qui sont les nôtres ont été mis à l'honneur en mairie lors d'un petit déjeuner en présence de Mr le Maire notamment le samedi 7 décembre au matin.

En 2024 il a ainsi été réalisé avec succès les travaux ou chantiers suivants :

- Relamping gymnase des Grés
- Relamping de la Halle roller aux Touleuses
- Réparation du sol sportif des Touleuses
- Acquisition Brosse terrain synthétique
- Acquisition de 2 buts foot A8 mobile
- Acquisition Kit Beach Volley
- Réfection clôture et pare ballon Sébille
- Réfection réseau eau potable et adoucisseur
- Changement luminaire Keïta suite à orage
- Réfection sol danse Chênes et Gency
- PDL Chat perché
- Remplacement Grillage et pare ballons Gency
- Acquisition de 10 corbeilles Easy
- Acquisition et pose de 120 m² de tatamis dojo MAV
- Changement de Chaudière Millénaire
- Relamping grande salle des Grés

2. Culture

La mission Culture et Patrimoine a pour vocation de répondre à une double ambition :

- Permettre à un maximum de personnes de se constituer une culture personnelle riche et cohérente
- Favoriser, notamment auprès des jeunes, la rencontre des artistes et des œuvres et la fréquentation de lieux culturels.

Les objectifs 2024 :

- Coordonner, consolider et mettre en synergie les dispositifs et équipements existants, dans le domaine de l'Education Artistique et Culturelle.
- Favoriser les moyens d'appropriation par le plus grand nombre possible des expressions culturelles et des valeurs patrimoniales et faire converger la politique de valorisation du patrimoine avec la construction de citoyenneté et du vivre ensemble.
- Réinterroger la politique de la Lecture publique en adaptant les activités à la temporalité des usagers (notamment sur les soirées).

En 2024, la valorisation des arts visuels avait vocation à se déployer au travers de deux axes :

1- En interne : Sorties de Cours (option en réflexion sur l'accueil de l'exposition à l'espace Piccolo de l'astrolabe) ; Sur l'équipement de Visages du Monde (exposition prévue dans le hall d'accueil) ;

2- En soutien aux acteurs associatifs : les actions dans la continuité du festival de street art Caps Attack#4 (Art Osons), dans l'aide au projet et en coproduction de concerts.

Comme prévu le réseau des médiathèques de Cergy s'est engagé dans une réflexion d'optimisation des moyens de la politique municipale de Lecture publique, notamment en vue des publics les plus éloignés de l'offre culturelle, à l'aune du processus désormais effectif de fusion de la Maison des Arts de la CACP et de la médiathèque de l'Astrolabe.

S'agissant de la mission patrimoine, les deux axes prioritaires étaient : le travail d'écriture l'écriture du projet culturel et scientifique du site de la maison Anne et Gérard Philipe (en parallèle du début des travaux de rénovation) et la valorisation du label Architecture Contemporaine Remarquable (ACR), piloté par la DRAC.

En contrepoint de cette actions structurantes, l'événement Charivari au Village, dont le portage incombe à la direction de la Culture depuis 2023, devait rappeler l'importance du patrimoine immatériel dans la politique culturelle.

De manière plus transversale, l'année 2024 devait également permettre de consolider le projet 100% « Éducation Artistique et Culturelle », à la faveur de l'obtention du label national du même nom, en 2022, mobilisant plusieurs autres directions (Jeunesse, Éducation, Sports), en lien avec la convention signée avec l'Académie de Versailles, et en synergie avec le jumelage Centre National de la Danse (CND) / Ville de Cergy (sous l'égide de la Préfecture d'Île de France).

Les réalisations 2024 :

- Dans le domaine de la valorisation des arts visuels, le principe d'une nouvelle exposition Sorties de Cours à la médiathèque Astrolabe a eu lieu tout le mois de juin 2024. Elle a permis à cette structure de développer un nouveau scénario avec les acteurs historiques de ce rendez-vous, et en l'absence, désormais, de chargée de mission.
- Le réseau des médiathèques de Cergy a effectué un travail de réflexion visant à l'écriture d'un Projet Culturel Scientifique Éducatif et Social, qui fut voté à l'unanimité en février 2025. Il fixera les orientations de la collectivité en matière de lecture publique pour une durée de cinq années, en prenant en compte la réalité sociale du territoire et les moyens affectés. Il suivra quatre axes structurants : l'intégration de la forte demande sociale ; l'accent mis sur l'éducation ; le soutien au numérique ; un renforcement des actions en matière de transition écologique.
- À ce titre, la ville s'est engagée dans une démarche nationale ambitieuse, le programme Chrysalide, financé par la Caisse des Dépôts et impulsé par le ministère de la Culture, et dont la médiathèque Horloge constituera un site d'expérimentation, en tant que représentant du secteur de la Lecture publique de strate municipale.
- S'agissant de la mission patrimoine, l'année 2024 a été consacrée à la consolidation du projet culturel et scientifique (en lien avec les études de rénovation de la maison AGP). Elle a par ailleurs permis de stabiliser les modalités du futur modèle économique de son exploitation, en cohabitation avec celle de la guinguette estivale. Elle a enfin permis de voir émerger de nouveaux partenaires potentiels, à l'image des résidences d'auteurs proposées par une chercheuse de CYU, lauréate d'une bourse de l'IUF (Institut Universitaire de France).

- L'événement Charivari au Village, enfin, en tant que marqueur de patrimoine immatériel local, a vu sa valeur artistique renforcée, en interaction avec les maisons de quartier (défilé de chars), les associations du village, les producteurs, maraichers et artisans du territoire valdoisien.

Les Tiers-lieux culturels :

Visages du monde

En 2024, le tiers-lieu Visages du Monde a poursuivi son engagement en faveur du rayonnement de la danse et de son ancrage territorial. L'intégration des missions autour de l'Education aux médias et à l'information ainsi que l'inclusion numérique a permis d'élargir son champ d'action, avec une offre tournée auprès des différents publics.

De manière générale, l'offre s'est structurée en 2024 autour des axes suivants :

- Diffusion : accueil de 29 spectacles et 78 représentations de compagnies nationales et internationales. L'objectif reste identique : offrir une programmation attractive pour les habitants et les publics extérieurs, en proposant des tarifs accessibles (entre 3€ et 20€ pour les spectacles tout public).
- Action culturelle : mise en place d'initiatives dès le plus jeune âge pour favoriser l'accès à la pratique artistique. L'offre s'est développée avec, entre autres, les ateliers du CFD Junior, qui ont été également proposés aux collèges de la ville dès l'automne 2024.
- Soutien à la création : accueil de 5 résidences d'artistes, dont 2 coproductions de compagnies émergentes du territoire.
- Partenariats institutionnels : collaboration avec des acteurs clés tels que le Conseil départemental du Val d'Oise (Ensemble chorégraphique du Val d'Oise), la Scène nationale - Points Communs, Escales Danse, le CRR de Cergy-Pontoise, le CND de Pantin, la flow Danse, le Pôle Supérieur Paris Boulogne-Billancourt, Flow Dance et La Place.
- Danse dans l'espace public : organisation d'événements ouverts à tous, comme les afterworks.
- Accompagnement des jeunes professionnels : poursuite des dispositifs de formation et d'insertion via le Centre de formation de Danse (parcours pluridisciplinaire, le jeune ballet/incubateur et la formation "Passeurs culturels en danses hip-hop").
- **Formation des professionnels** : outre le CFD, les professionnels de la petite enfance ont été accompagnés dans la pratique culturelle avec des spectacles et des formations adaptées aux besoins de l'éveil des tout-petits.

Les stagiaires de "Passeurs culturels en danses hip-hop" ont continué à intervenir dans divers lieux (ALSH, maison hospitalière, écoles, etc.), enrichissant ainsi leur expérience de terrain. Cette formation, certifiée par France Compétences et inscrite au Registre Spécifique, a gagné en reconnaissance.

Accès au numérique : un axe fort

Outre la danse, le tiers-lieu a consolidé ses actions autour du numérique afin d'encourager une approche éducative et culturelle dès le plus jeune âge mais également pour accompagner et encourager l'autonomie des usagers :

- **Les Mach1ns Ch0uettes** : ateliers pour les 3-5 ans et 6-11 ans, favorisant la découverte du code et l'appropriation du numérique sans écran.
- **Le Laborama** : installation immersive et interactive proposée pendant les vacances scolaires avec la mise en place de temps de médiation. Ouverture également les dimanches pour développer une nouvelle offre auprès

du public famille, sur le temps loisirs. Le Laborama a également fait l'objet d'un travail avec les instituts médicaux éducatifs avec pour objectif l'inclusion par le numérique.

- **France Services** : l'espace numérique a continué à jouer un rôle essentiel dans l'accès aux droits et l'accompagnement des usagers.
- **Formation des professionnels** : formations auprès des professionnels du périscolaire pour animer des ateliers sur le bon usage du numérique.
- **Réseau partenarial** : animation du Club numérique (acteurs du numérique du territoire : associations, institutions etc.).

Ces initiatives ont permis de renforcer la mission du tiers-lieu en tant que pôle ressource au croisement de la culture, de l'enseignement artistique et du numérique.

Le Douze

S'agissant du Douze, l'année 2024 a vu la montée en charge du projet de diffusion, en particulier en matière de fréquentation public, avec une augmentation de près de 16% par rapport à l'année 2023. Le projet est resté identique : axé sur la musique avec une programmation à la fois rayonnante et ouverte à l'émergence artistique du territoire. Plus de 30 concerts et spectacles ont été accueillis. Le travail en partenariat avec les acteurs locaux a continué d'être développé (A Qui le Tour, Points Communs, Jazz au Fil de l'Oise...) dans le cadre de coréalizations. La programmation jeune public continue de se développer au sein de la programmation générale, avec 5 spectacles proposés sur l'année, avec des représentations scolaires et tous public chaque fois.

En parallèle de cette politique de diffusion le projet artistique et culturel du Douze s'est articulé autour des axes suivants :

- **Le soutien à la création**, en particulier en direction de la scène locale, via des résidences de création sur scène et en studio. 10 artistes en développement ont ainsi été accompagnés sur l'année par les professionnels du Lieu et des intervenants extérieurs. Le Douze a également accueilli plusieurs résidences professionnelles : Ibrahim Maalouf, Ronisia, Tif...
- **La mise en place d'actions de formation** et sensibilisation notamment en partenariat avec les acteurs du territoire : temps de rencontre entre artistes « Music Lab » avec le Combo 95, le Forum, le CRR de Cergy-Pontoise ; plusieurs ateliers et masterclass (la rédaction d'une bio, la promotion de son projet, l'écriture de paroles...) et de pratique instrumentale (atelier percussions)
- **L'accueil des pratiques musicales** en répétition et enregistrement au sein des Studios du Douze : 178 groupes accueillis en répétition pour 2975 heures d'activités. 49 groupes accueillis en enregistrement pour 740 heures d'activités.
- **La mise en place d'actions culturelles** : Le Douze s'appuie sur un projet qui porte une attention particulière à la question des publics. Au regard des enjeux de la médiation culturelle et du contexte particulier du Douze, situé en quartier politique de la Ville, l'objectif est de renforcer l'articulation entre culture et territoire et de développer les publics. Il s'agit d'intensifier, de renouveler et de conquérir de nouvelles populations en rendant le lieu accessible à tous les habitants, par des opérations spécifiques facilitant la découverte et la rencontre autour du projet du Douze. Plus de 7000 bénéficiaires ont participé aux actions du Douze en la matière.

L'École de musique municipale, rattachée au Douze en 2023, continue de consolider son projet et de développer ses axes de transversalité avec l'ensemble des activités de l'équipement. L'objectif est ici de consolider des liens nouveaux et innovants avec les Studios, la salle de spectacle et les projets d'accompagnement et d'actions culturelles tout en conservant les axes prioritaires du projet de l'école : apprendre et pratiquer la musique par une pédagogie axée sur l'apprentissage individuel de l'instrument, la pratique collective et la théorie musicale. L'école de musique est un lieu de vie artistique, ouvert à tous les niveaux et tous les âges, depuis l'éveil des plus petits jusqu'aux cours pour adultes. Différents parcours d'apprentissage adaptés aux disponibilités, envies et rythmes de progression de chacun sont disponibles. Les tarifs sont adaptés afin que chacun puisse bénéficier d'un enseignement musical de qualité.

L'école de musique accueille près de 300 élèves sur l'année, a organisé 11 temps de diffusion/restitutions pour 500 spectateurs accueillis dans son auditorium.

Près de 1000 élèves des écoles de la Ville de Cergy qui ont participé à des présentations d'instruments.

Enfin l'année 2024 a vu la mise en place d'une activité d'exposition afin d'attirer un nouveau public. La première exposition a été consacrée aux photographies de concerts et a été exposée deux mois dans le hall de l'équipement.

3. Vie associative

Les objectifs 2024 :

- Aider les associations à se structurer et à se professionnaliser par la mise en place d'ateliers participatifs et de permanences
- Soutenir les associations de proximité en leur octroyant des subventions.
- Soutenir toute action favorisant le lien social et la dynamique locale, avec pour critère principal « La participation des habitants ».
- Présenter l'offre associative du territoire dans le cadre de la journée des associations, dans une démarche écocitoyenne.
- Organiser une rencontre de la vie associative autour d'un temps d'échanges et de débat sur un thème d'actualité associative.
- Poursuivre le déploiement du logiciel GMA et sa mise en œuvre (module manifestations et stocks)

Les réalisations 2024 :

- L'accompagnement à la vie statutaire et au projet pour environ 70 associations (158 en 2023). La vacance du poste de chef de service sur la moitié de l'année a impacté cette activité.
- La mise en place de 13 ateliers collectifs, de 5 permanences. En l'absence de responsable de service, il n'y a pas eu de rencontre de la vie associative organisée en 2024 = 36 associations bénéficiaires.
- L'organisation de la journée des associations pour 253 associations participantes et 14 000 habitants ; manifestation engagée et éco citoyenne en partenariat avec la CACP.
- Le soutien et l'accompagnement de 12 projets dans le cadre du FIL (12 en 2023)
- La mise à disposition de salles en MQ, pour 24 nouvelles demandes d'associations
- La domiciliation de 7 nouvelles associations en MQ.
- La coordination de la campagne de subventions avec 156 demandes déposées pour 135 associations subventionnées. Montant total voté : 1 377 271 €.
- La conduite du projet Lanterne avec l'accompagnement des associations à leur installation, le suivi des travaux, et la coordination de tous les acteurs sur ce dossier.
- La conduite du projet « Tarification des locaux associatifs »

4. Vie des quartiers

Quatre maisons de quartier implantées sur le territoire de la commune contribuent activement au dialogue avec les habitants, aux réponses sociales de proximité et au soutien aux projets des habitants. Elles favorisent par leurs

actions la lutte contre toute forme d'exclusion et contre l'isolement social, les liens intergénérationnels et interculturels, et le développement d'initiatives associatives et habitantes.

Elles sont à l'interface entre les services centraux, les partenaires institutionnels présents sur le territoire (bailleurs, travailleurs sociaux, éducateurs, services de médiation, justice, police etc...) et la population.

L'année 2024 a été marquée par la mise en place d'un séjour en famille en Normandie organisée par les 4 maisons de quartier, le retour des fêtes de quartier, et les projets de concertation pour réaménager les places devant les maisons de quartier dans la cadre du budget participatif.

Pour la maison de quartier des Hauts-de-Cergy,

L'année 2024 a été marquée par l'ouverture du nouvel espace jeunesse et l'arrivée de 2 nouveaux référents jeunesse qui ont pu co-construire ce nouvel espace avec le public adolescent.

Les faits marquants :

- Trois rencontres associatives et 3 rendez-vous conviviaux avec des bénévoles
- Evaluation du précédent projet social
- Démarche de renouvellement du projet social avec de nombreuses rencontres partenariales et diagnostic partagé.

Pour la maison de quartier des Linandes

Les faits marquants :

- Mise en place du nouveau projet social, aboutissement d'un travail commun avec les habitants et les partenaires du territoire.
- Création d'un second poste de référent jeunesse pour améliorer la qualité d'accueil des jeunes et pour développer l'offre d'activités.
- Mise en place de nouveaux projets culturels, notamment avec les ateliers mangas, théâtres ou numériques
- Consolidation du partenariat local ayant abouti à des créations communes (boîtes à livres avec le collège de la Justice, création d'un jardin potager) et des soirées thématiques de sensibilisation (soirée contre l'illettrisme, soirée sur les dangers des écrans).
- Action commune avec toutes les écoles du territoire sur le thème de l'olympisme.
- Des actions parentalité qui ont mis l'accent sur le bien-être et le partage avec une participation forte des usagers (ateliers contes pour que les parents apprennent à lire des histoires aux enfants, ateliers de partage d'expériences).
- Création d'actions intergénérationnelles (marche, krav Maga).
- Le retour de la fête de quartier (temps fort attendu et grandement salué par les habitants).

Pour la maison de quartier Axe Majeur Horloge,

Les faits marquants :

- Arrivée de deux agents de développement local, d'une référente jeunesse et d'un responsable
- Organisation de la fête de quartier, qui a fortement mobilisé habitants, bénévoles et partenaires associatifs, premier lien fort entre la nouvelle équipe de la MQ AMH, les partenaires et les habitants.
- Plusieurs projets de sensibilisation à l'écologie ont également été menés avec succès, comme la gratifieria coorganisée avec les bailleurs et la Sauvegarde, ainsi que les animations « Les Genottes se mettent au vert » et « De la fourche à la fourchette », sensibilisant un large public aux pratiques écoresponsables.
- Accueil café famille les vendredis : cela a contribué à l'émergence d'initiatives portées par des habitantes désormais mobilisées pour participer activement aux animations et projets sur le territoire, démontrant ainsi l'importance des espaces d'échanges et de convivialité pour favoriser l'engagement local.

Pour la maison de quartier des Touleuses,

Les faits marquants :

- Arrivée de la responsable, de l'ADL, de la référente jeunesse
- Renouvellement du projet social : il a été présenté à la commission CAF et obtenu un agrément de quatre années 2024 / 2028.
- Des temps d'échanges et de réflexions ont conduit à la redynamisation de la maison de quartier et enclenché des réflexions sur le réaménagement de la Place des Touleuses.
- Organisation d'un repas solidaire en partenariat avec ARPAVIE qui a réuni des familles du quartier.
- D'autres actions transversales ont été développées autour de la chasse aux œufs, la décoration et l'ouverture de l'espace jeunesse tous les mercredis après-midi, la mémoire olympique (pour sensibiliser à l'histoire et aux valeurs des Jeux Olympiques et paralympiques) : elles ont rassemblé plus de 140 jeunes...

Les actions nouvelles en 2024 :

- Le séjour familial conjointement mené par les 4 MQ à Lion-sur-Mer a offert un temps de partage et de convivialité très apprécié des familles participantes.
- Le démarrage du diagnostic de la future maison de quartier grand centre en juin 2024 pour déposer une demande d'agrément de préfiguration en décembre 2024. Au cours de ce diagnostic, différents ateliers ont été menés auprès des partenaires et des habitants. Au total, 4 ateliers ont été réalisés avec les différents acteurs du territoire sur des thématiques spécifiques et 3 ateliers auprès des habitants (cartographie sensible, atelier artistique et atelier d'intelligence collective). Ces ateliers ont permis d'alimenter le diagnostic de territoire qui permettra de construire le projet social et de déposer une demande d'agrément Centre Social fin 2025.
- La maison de quartier des Touleuses a organisé pour la première fois une semaine des langues qui a mobilisé une soixantaine personnes dont 2 groupes scolaires ; elle a aussi mis en place 4 cafés des parents (80 parents) en partenariat avec les groupes scolaires des Plants, des Touleuses et des châteaux.
- La maison de quartier Hauts de Cergy a proposé des rendez-vous bimensuels autour du bien-être des femmes (yoga, atelier photo, massages, groupe de parole), ateliers autour de la santé et du bien-vieillir, concerts pour les 0-3 ans, ateliers théâtre, ...

5. Artisanat commerce et attractivité/marchés forains

Ces dernières années, le service a développé des liens avec les commerçants en instaurant un relais de proximité.

Les actions/projets menés(e) :

- Renforcement des associations de commerçants qui sont des éléments essentiels pour la création du dynamisme commercial. L'accompagnement de la Ville peut se traduire par des accompagnements techniques et logistiques pour la mise en place des animations commerciales, ou par un accompagnement financier pour permettre la mise en place d'actions qualitatives et à forte valeur ajoutée
- Poursuite de la dynamique des foodtrucks pour diversifier l'offre de restauration existante sur le territoire
- Mise en place d'une formation communication à destination des commerçants
- Maintien de l'accompagnement des artisans taxis Cergyssois
- Animation spécifique du marché des Hauts de Cergy durant les fêtes de fin d'année
- Suivi de la DSP des marchés de la commune

CFU 2024	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	8 854 088 €	799 556 €
Investissement	5 219 374 €	557 622 €

1. Cadre de vie et espaces urbains

La mission « espaces Publics et qualité urbaine » consiste en la préservation de la qualité du cadre de vie et des espaces publics. Cela passe par l'exécution des missions de propreté urbaine, de cadre de vie et de voirie.

Le développement durable est au cœur des actions entreprises, que ce soit en matière de gestion des déchets, de préservation de la biodiversité en réduisant les intrants, en promouvant l'éco-pâturage ou en retardant la fauche, de végétalisation de la ville et de développement d'îlots de fraîcheur, d'apaisement de la circulation automobile et de développement des mobilités actives.

Les opérations d'études et/ou de travaux visant à améliorer la qualité de l'espace public, entreprises avec les crédits inscrits en 2024, sont les suivantes :

- Plantations sur l'ensemble de la commune :
 - Arbres d'ornement et fruitier 218 unités
 - Plantes vivaces 3550 unités
 - Arbustes 536 unités
 - Plantes annuelles 7660 unités
 - Plantes bisannuelles 13500 unités
 - Bulbes 19220 unités
 - Colonnes fleuries : 10 unités
- Aménagement paysager/massifs plantes vivaces et fleurissement :
 - Création jardinières paysagères, plantations de vivaces et annuelles avenue du Nord, angle avenue du Port et avenue des Grouettes, angle avenue du Port et rue P Scheringa
 - Aménagement massif angle boulevard de l'Oise et avenue des Raies
 - Dallage végétalisé du jardin de l'Hôtel de ville
 - Installation d'une rocaille angle avenue de la Constellation et avenue de l'Embellie
 - Installation jardinière paysagère angle avenue des Beguines et avenue des Genottes
- Voiries :
 - Rue Pierre Scheringa : reprise de trottoir niveau place PMR
 - Avenue du Centaure n°6 : création trottoir
 - Place des Colonnes Hubert Renaud : Reprise de la contre-allée extérieure en stabilisé
 - Rue de la Destinée : création de 4 emplacements pour les taxis à proximité de la gare
 - GS Point du Jour Mater : reprise entrée de l'école
 - Création d'une dalle et réhabilitation des allées Parc Anne et Gérard Philippe
 - Reprise ponctuelle de trottoir avenue du jour, avenue du Bontemps, passage de la Musaraigne, boulevard de l'Evasion, passage des Framboises, avenue du Haut Pavé, etc.
 - Reprise dalle granite place des trois gares

- Remplacement lattes de bois du parc de la Croix Petit
 - Réaménagement accès stade du Bois de la Justice
 - Réfection dallage rue de l'Abondance et allée des Petits Pains
 - Requalification des trottoirs en dalles en enrobé rouge : avenue des Béguines et rue du Chemin de fer.
 - Diverses réparations Place des Linandes
 - Finalisation des travaux pour la sanctuarisation des espaces piétonniers de l'Axe Majeur-horloge: dernière phase de travaux avec mise en place de contrôle d'accès
 - Passage de la Chaux : reprise de chaussée
 - Rue de la Sardanne : reprise voirie
 - GS du Chat Perché : reprise du parking
 - Rue de Courdimanche : réhabilitation
 - Rue de la Chanterelle : création ilot et reprise chaussée
 - Aménagement du mail piéton de l'îlot Marjoberts
 - Finalisation des travaux d'apaisement de la circulation rue du Brûloir
 - Travaux d'apaisement de la circulation rue du Prieuré
 - Enfouissement des réseaux rue de Vauréal
 - Etude et concertation préalable aux travaux avenue du Haut Pavé
 - Réalisation d'un mail aux Marjoberts
- Ouvrages d'art :
 - Rénovation couche de roulement de la passerelle piétonne entre la CCI et le CC des 3 Fontaines
 - Lancement des travaux de réparation du pont de Ham et des passerelles des Plants et Touleuses Pourpres
 - Réalisation diagnostics préalables à d'autres réparations sur d'autres ouvrages
- Végétalisation places et cour d'école :
 - Concertation avec les habitants pour définir un programme de travaux pour le réaménagement des places : Nautilus, Linandes, Touleuses, Place du marché et lancement études techniques et Moe
 - Finalisation des travaux de végétalisation des cours de l'école de la Justice (Cours OASIS)
 - Lancement études techniques pour réaménagement des cours d'école du Nautilus et de la Chanterelle
 - Programmation des plantations dans 6 groupes scolaires (Village, Touleuses, Ponceau, Linandes, Tilleuls, Château dans le cadre du projet Canopée
- Aire de jeux / terrain de sport :
 - Contrôle et réparation des structures sur les GS, crèches et squares
 - Fourniture et pose de gazon synthétique pour la crèche des 3 Fontaines
 - Fourniture et pose de gazon synthétique pour la crèche des Linandes
 - Réalisation du City Stade des Genottes
 - Requalification, aménagement d'aires de jeux Bois de la Justice
 - Réparations de l'éclairage extérieur sportif du Stade Salif Keita suite à la foudre du 20/05/2024
- Ajout de bornes escamotables de contrôle d'accès, de gabions et de bornes anti bélier:
 - Arceaux stationnement taxis rue de la Destinée
 - Barrière GS de la Chanterelle
 - Barrière rue de l'Esplanade de Paris
 - Borne cour des Merveilles
 - Borne place du Bontemps
 - Portail Chat Perché

- Borne piscine avenue du Jour
 - Borne auto-relevable rue du Hazay
 - Borne église Sainte Marie des Peuples
 - Etude création barrières pivotantes « rue aux enfants » devant GS du Hazay
- Travaux de Marquages :
 - Création marquage parking Hôtel de Ville
 - Marquage des groupes scolaires
 - Marquage au sol quartier des Closbilles
 - Marquage au sol rue du Prieuré
 - Marquages diverses rues + places PMR
 - Installation de panneaux de signalisations, de clôtures et de bancs de voirie sur l'espace public
 - Murs patrimoniaux sur Cergy village
 - Réparation du mur de la grange aux dîmes, rue de Neuville
 - Travaux défense incendie
 - Remplacement coffre en composite pour PI rue des Linandes Oranges
 - Mise à niveau BI rue de Courdimanche
 - Réparation PI place du Thyse
 - Contrôle et maintenance des installations extérieures contre l'incendie
 - Absorption en gestion au quotidien des nouveaux quartiers (Closbilles, Marjobert, plaine des Linandes en partie) concernant les sujets de propreté, espace vert, entretien de la voirie.
 - Développement des Mobilités actives
 - Etude de marchabilité du fil d'Ariane,
 - Matérialisation de contresens cyclables
 - Réalisation de la piste cyclable avenue de l'Embellie,
 - Expérimentation et pérennisation d'une Rue aux Ecoliers rue du Hazay

2. ASL copropriétés

La politique communale de l'habitat a en partie pour objet de soutenir et d'accompagner les ASL et copropriétés en tant que d'une part, gestionnaires des espaces communs et du paysage de Cergy et d'autre part, en tant qu'acteurs majeurs de la vie locale.

La qualité de ces espaces et des copropriétés participe à l'image de la ville et au bien vivre de l'ensemble des Cergysois.

De nombreux espaces ouverts à la circulation du public sont en effet propriété d'ensembles immobiliers dont l'entretien incombe aux copropriétaires ou co-lotis.

Toutefois, ceux-ci n'ont pas toujours la possibilité de remplir leurs obligations d'entretien selon la structure sociale et/ou l'importance du patrimoine à entretenir.

Depuis 2009, un fonds de soutien, voté en conseil municipal et intitulé « Fonds d'aides aux ASL et copropriétés » permet de subventionner les travaux à réaliser sur les espaces extérieurs.

En 2023, dans le cadre de la politique de transition énergétique de la Ville, le règlement d'attribution de ce fonds a dû être modifié au CM du mois de septembre pour prendre en compte les enjeux de développement durable dans la gestion et l'entretien des espaces extérieurs.

En 2024, 7 dossiers de demande de subvention ont été présentés, pour un montant de 122 192,91€ € à l'issue de l'adoption du nouveau règlement.

3. Habitat et urbanisme durable

La qualité de l'habitat contribuant indéniablement à l'attractivité du territoire, les interventions menées à l'échelon local consistent d'une part en l'accompagnement des copropriétés et ASL à titre préventif ou curatif et d'autre part en une veille de l'état et de la gestion du parc d'habitat social conformément aux orientations du PLHI.

En 2024, dans le cadre de la politique relative à la transition énergétique, des actions de sensibilisation en lien avec l'agglomération ont été poursuivies afin de massifier la rénovation énergétique des copropriétés (tenues de permanences par ADIL et SOLIHA, distribution de flyer...).

Pour contribuer au-delà de la sensibilisation, à la massification de la rénovation énergétique globale des copropriétés, la ville a abondé les aides nationales pour les travaux de rénovation énergétique, en adoptant au troisième trimestre 2023, au conseil municipal, une aide fiscale partielle de la part communale (50%).

En effet, les copropriétaires d'immeubles datant d'avant le 1er janvier 1989 peuvent profiter de l'aide fiscale de la ville, pourvu que le montant des travaux réalisés soit au minimum de :

- 10 000 € par logement au cours de l'année précédant l'année d'application de l'exonération,
- 15 000 € par logement au cours des trois années précédant l'année d'application de l'exonération.

Pour l'habitat social, la ville a suivi avec attention, les incidences de la hausse de l'énergie dans les charges locatives et à exiger des bailleurs institutionnels, l'adoption de mesures en conséquence.

La veille mise en place pour l'habitat social, en lien avec les bailleurs et les locataires Cergysois, n'a pas d'incidence budgétaire significative contrairement aux actions développées sur le parc privé.

Afin de faciliter le bon fonctionnement et la bonne gestion et garantir ainsi la pérennité du bâti sur le territoire, les objectifs qualitatifs formulés en 2023 ont été renouvelés en 2024 avec une attention particulière sur les aspects énergétiques du patrimoine.

Les objectifs et actions 2024 sont donc en continuité de ceux développés en 2023 :

- Suivi et soutien à l'habitat privé grâce à un programme de formation annuelle pour les conseils syndicaux et copropriétaires (Prestataire Lefebvre Dalloz)
- Accompagnement des copropriétés neuves avec le recours à un prestataire (ARC) pour faciliter en amont des livraisons d'immeubles neufs, et une gestion saine de ces résidences
- Redressement de l'Ensemble Immobilier Complexe de la Bastide (EIC) au cœur du quartier de AMH avec plus de 300 logements répartis dans 8 copropriétés, 8 immeubles locatifs (propriétés de CDC), 5 ASL et 1 AFU, via 3 actions :
 - ☞ Lancement d'un POPAC sur 2 copropriétés (E et H) de la Bastide pour redresser leur gestion et faciliter leur bon fonctionnement (lutte contre les impayés et implication des Conseils Syndicaux dans la gestion)
 - ☞ Simplification foncière de cet EIC pour aboutir à son fonctionnement normal et à une gestion saine (suppression d'ASL pour économiser les frais de gestion, de fonctionnement et échanges fonciers à finaliser pour que chaque propriétaire paye pour ce qui lui incombe)

☞ *Accompagnement des 6 autres copropriétés qui ont su tirer des bénéfices des dispositifs curatifs successifs antérieurs vers un retour à un fonctionnement de droit commun (rompre avec les réflexes d'assistanat des copropriétaires suite à près de 30 ans de soutien continu des pouvoirs publics)*

- Soutien juridico-foncier et aide à la simplification d'entités juridiques complexes
- Suivi de l'habitat social : partenariat avec les principaux bailleurs sociaux et liaison avec les locataires en vue de garantir un confort dans les logements et une maîtrise des charges locatives
- Incitation à la massification de la rénovation énergétique globale des copropriétés

4. Hygiène et sécurité civile

La politique publique d'hygiène et sécurité civile est mise en œuvre de manière totalement symétrique sur les domaines publics et privés. Elle recouvre 5 enjeux principaux :

- **Accessibilité et sécurité incendie** : Une participation financière de la Ville au financement du SDIS permet de garantir l'accès aux services de secours sur le territoire. L'action de la Ville consiste également à animer la Commission Communale d'Accessibilité ainsi que la programmation financière du programme Ad'AP dont le délai réglementaire s'achève en 2025. La Ville anime par ailleurs la Commission de Sécurité Incendie des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des Immeubles Grande Hauteur (IGH) avec un calendrier de visites de réceptions techniques après travaux, de visites périodiques et de contrôles ponctuels aléatoires pouvant déboucher sur des préconisations de fermetures. A titre d'exemple, l'immeuble Ordinal a été concerné par un épisode critique en 2024.
- **Lutte contre les nuisibles** : la Ville traite 2 à 3 fois par an, par le biais de campagnes, ses équipements contre les nuisibles (rongeurs, insectes, oiseaux...), auxquels il faut ajouter des traitements ponctuels à la demande (dératisation, désinsectisation, désinfection) ; la Ville se coordonne par ailleurs avec les autres acteurs du territoire afin de réaliser des traitements concertés à la demande dans l'espace public pour lutter contre les nuisibles.
- **Périls** : ils sont suivis dès que la Ville en a le signalement. La Ville a ainsi mis en demeure certains propriétaires de réaliser des travaux et peut réaliser, si nécessaire, des travaux d'office refacturés aux propriétaires.
- **Suivi de l'habitat indigne et caractérisation des logements insalubres** : la Ville effectue un suivi de l'état sanitaire des logements sur le territoire communal, caractérise les logements insalubres et effectue une médiation entre les propriétaires bailleurs et les locataires pour remédier aux désordres observés. Dans le cadre de ce suivi, un contrat avec la société SOLIHA a été engagé afin de surveiller la mise en location et la division des biens de la commune sur des secteurs particuliers, une réflexion est en cours afin d'étendre le périmètre de ce suivi.
- La Ville est responsable de la mise en œuvre et de la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde, laquelle a commencé en 2024. Par ailleurs, la Ville, en partenariat notamment avec l'Education Nationale, suit les évolutions du Plan Vigipirate et met en œuvre les Plan Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS), en particulier dans les établissements scolaires, à travers des équipements de détection et d'alerte ainsi que des procédures concernant les personnels enseignants et mairie.

5. La Transition écologique et énergétique

La politique publique « Transition écologique et énergétique » consiste à soutenir des actions et projets portées par la ville ou plus largement par les acteurs du territoire portant un modèle de développement durable qui renouvelant les façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux. Les objectifs de cette mission transversale entrent dans plusieurs politiques publiques.

Cette mission s'articule en effet autour des 6 axes suivants (cf. feuille de route de mandat de la transition écologique et énergétique)

- 1/ rénovation thermique et production d'énergies renouvelables
- 2/préservation de la biodiversité et aménagement durable du territoire
- 3/ consommation et production responsables
- 4/ mobilité plus durable
- 5/réduire les pollutions et les déchets
- 6/ sensibiliser et mobiliser sur le changement climatique

Les actions suivantes ont été conduites sur l'année 2024 :

- **Appui des services dans la conduite de leurs projets intégrant une dimension transition écologique et énergétique**
 - Ateliers inter-directions sur les engagements des services en matière de transition écologique en 2025,
 - Ateliers de travail inter-services sur la réduction de la consommation de papier, la préparation du plan de mobilité, la sobriété énergétique, l'alimentation durable
 - Formation au développement durable et aux 17 ODD dans le cadre de la préparation du rapport développement durable 2024
- **Actions de sensibilisation des agents pour d'adoption de pratiques éco-responsables, soit près de 500 agents sensibilisés en 2024 sur :**
 - Engagement de la ville dans le Challenge national CUBE Ville sur la sobriété énergétique : 13 Cafés Sobriété dont 2 à l'Hôtel de ville soit 250 agents participants, 4 visites organisées à l'hôtel de ville, 4 ateliers écogestes, Maison de Chauffage Urbain et Site Paprec Energies et 144 agents ont été engagés au jeu en ligne en ligne Energic,
 - Ateliers de sensibilisation sur la biodiversité (multiplication végétale et refuge biodiversité)
 - Organisation de 3 Fresques sur le climat, le numérique et la sobriété énergétique
 - Participation aux ateliers sur le numérique responsable avec le service archives la DSI
 - Participation au Challenge mobilité de la CACP et sorties vélo
 - 1 000 brochures d'information sur les perturbateurs endocriniens distribuées au grand public, 5 sessions d'informations pour les agents et les habitants (Cf. charte "Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens" signée le 17 octobre 2022)

- **Accompagnement de projets de transition écologique en soutenant les acteurs locaux** : activités d'agriculture urbaine avec les habitants (association BABA et le groupe les Incroyables comestibles), soutien d'activités de tri des déchets avec l'association Ham stram Gram, soutien à l'écopâturage réalisé par la ferme d'Ecancourt, soutien à l'agriculture locale par des animations de la ferme pédagogique du Potager Labelvie et la rédaction d'un bail rural environnemental et soutien aux initiatives locales par le dispositif d'accompagnement « Boost éco-citoyens » conduit par Bleu Blanc Zèbre en partenariat avec l'ESSEC, CYU et la CACP
- **L'organisation de deux évènements pour grand public** : les « rendez-vous aux Jardins » (juin 2024) et la « semaine européenne du développement durable » (octobre 2024)
- **Suivi des actions et communication** : édition du rapport développement durable et de sa synthèse annuelle, communication sur les actions menées dans le cadre de la feuille de route de mandat sur la transition écologique sur le site internet, le journal de la ville, les réseaux sociaux ...
- **Adhésion à l'association AMORCE** sur la compétence énergie : créée en 1987, AMORCE constitue le premier réseau français d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des collectivités et acteurs locaux en matière de transition énergétique, de gestion territoriale des déchets, d'économie circulaire, et de gestion durable de l'eau.

6. Biodiversité, espaces verts et naturels

Cette mission est désormais un axe transversal d'intervention à retrouver dans 2 autres missions : cadre de vie/services urbains et la mission Transition écologique et énergétique au regard de la montée en puissance des cours oasis, du verdissement des places, des programmes de plantations d'arbres, de la gestion différenciée des espaces verts naturels, du développement de l'éco-pâturage et de l'agriculture urbaine.

POLITIQUE PUBLIQUE SOLIDARITES ET INTERGENERATIONNEL

CFU 2024	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	13 646 098 €	7 275 318 €
Investissement	289 501 €	762 507 €

1. Action sociale et solidarité

Les objectifs 2024 :

- Développer la mise en place d'actions en complémentarité avec les partenaires du territoire et affirmer le rôle de la ville et de son CCAS en tant que chef de file de l'action sociale locale
- Accompagner individuellement les ménages en fragilité économique et sociale
- Assurer une permanence sociale quotidienne

Ces objectifs sont développés à travers :

- L'accueil quotidien, à travers les permanences sociales, permettant de recueillir les besoins exprimés dans l'urgence
- Le soutien aux associations dont l'objet et leurs activités concourent au développement des solidarités sur la commune
- L'animation de la coordination alimentaire sur le territoire en co-construction avec les acteurs associatifs engagés.
- Le partenariat avec le service social départemental et nos modalités partagées d'accueil du public
- Le déploiement d'actions visant la résorption d'un bidonville situé chemin du bord de l'eau.

La ville a poursuivi son effort financier afin de lutter contre l'exclusion et la pauvreté à la fois par le biais de la subvention dédiée au CCAS mais aussi en soutenant très largement les acteurs associatifs intervenant sur le champ des solidarités (le Maillon, Appui les villageoises, Espérer 95, Secours Catholique).

2. La coopération internationale

La mission « coopération internationale » développe une politique de coopération décentralisée avec les villes de Thiès (Sénégal), Saffa (Palestine) et Hué (Vietnam) et, de solidarité internationale.

Les réalisations 2024

- Accueil d'une délégation vietnamienne en février 2024 dans le cadre de l'évènement « Passeport pour l'Asie » : dans le cadre du projet « La mise en place d'échanges culturels : artistiques et artisanaux, entre tradition et innovation au bénéfice des populations des deux territoires dans un monde durable », une délégation d'Hué, composée d'artistes et d'élus, s'est rendue à Cergy pour l'action 2 intitulée « Échanges artistiques à destination des habitants de Cergy et des jeunes de Hué et entre artistes ».
- Mission de Cergy à Hué en juin 2024 dans le cadre du Festival International de Hué : une délégation de Cergy, composée de 10 artistes, artisans, représentants associatifs, élus, s'est rendue à Hué. Les artistes en danse hip hop ont pu présenter des performances pendant le festival, dispenser des cours auprès de jeunes vietnamiens,

échanger des pratiques avec des danseurs hip hop vietnamiens et échanger avec des étudiants sur leur parcours professionnel tout en présentant le Centre de Formation Danse de la ville de Cergy à travers une exposition photos.

- Mission de Cergy à Hué en décembre 2024 avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)
- Dans le cadre du renforcement des liens et des échanges entre apprenants, entre la CMA et l'École Nationale de Tourisme de Hué (ENTH), une délégation de 8 apprentis, de 2 professeurs, de la responsable de l'Institut des Métiers de l'Artisanat, de la responsable des relations internationales de la CMA, du 1er vice-président de la CMA Île-de-France, du chargé de mission coopération internationale de la ville de Cergy et de la présidente de l'association Party Pris s'est rendu à Hué. Cette mission a permis d'établir des échanges de pratiques entre apprentis français en cuisine et service et leurs homologues vietnamiens, de partager des recettes et techniques culinaires entre les deux pays., d'organiser un séminaire sur la pâtisserie française et vietnamienne. De signer une convention de partenariat pour formaliser les échanges et collaborations futures.
- Accueil d'une délégation d'entraîneurs de football de Saffa en juin 2024 et en août 2024 (délégations multisports) – Accueil d'une délégation d'élus de Saffa en septembre 2024 : 5 animateurs multisports du club de sportif et culturel de Saffa est venue à Cergy pour suivre une formation dans différents sports, alliant théorie et pratique. Ces échanges pratiques ont bénéficié à la population de Saffa, permettant au club sportif et culturel de saffa d'ouvrir de nouvelles activités sportives.
- Organisation de cours de français à Saffa : partenariat entre Cergy et Saffa, l'Institut français de Jérusalem – antenne de Ramallah.
- Accueil d'une étudiante palestinienne qui a tenu son Master 2 en Études européennes et internationales en septembre 2024, avec une spécialisation en Projets européens. Son mémoire portait sur l'impact du financement de l'UE dans le secteur agricole en Palestine.
- Mission de Cergy à Thiès en juillet 2024 : délégation cergysoise à Thiès pour des rencontres partenariales, des échanges sur la finalisation d'un projet initié en 2019 et pour étudier les perspectives de nouveaux projets. Au cœur de cette mission de coopération se trouve le projet du « Périmètre Maraîcher » qui vise à promouvoir des pratiques agricoles durables, à renforcer la sécurité alimentaire et à soutenir l'emploi local à Thiès.
- Projet illustration conte – « Amadou, l'enfant rusé » : le projet d'illustration de contes, initié en 2022 dans le cadre de la coopération entre les villes de Caen, Cergy et Thiès, en collaboration avec l'association Artères, a été renouvelé en 2024 avec la participation de deux classes de CM1 de l'école des Linandes. Le conte choisi était « Amadou, l'enfant rusé ». Les élèves des Linandes ont travaillé à l'illustration de ce conte du 22 au 26 avril 2024. 54 enfants ont travaillé sur ce projet, ils ont pu aussi participer à des ateliers créatifs sur le thème du Sénégal. Le conte a été édité. Une cérémonie de remise de livres s'est déroulée à la médiathèque de l'Horloge le 28 novembre 2024, accueillant 27 des 54 élèves de l'école des Linandes ayant travaillé sur le livre.
- Poursuite du partenariat avec une trentaine d'associations dévouées à promouvoir la solidarité tant au niveau local qu'à l'échelle internationale. Une collaboration transversale avec les Maisons de Quartier, la Direction des Sports, de la Culture, de l'Éducation, les associations permet renforcer les liens et de favoriser une approche d'expertise, thématique, participative et inclusive.
- Appel à projet solidarité internationale : chaque année la mission coopération internationale propose un appel à projets aux associations pour les aider à financer une action. Cette année l'association de soutien et d'aide au développement du Fanaye (ASADF), région sénégalaise a bénéficié d'une aide pour son projet de cantine scolaire au Sénégal.
- Organisation du festival des solidarités

- Le Festival des Solidarités célébrait cette année son 20^{ème} anniversaire s'est déroulé du 28 octobre au 30 novembre 2024. C'est un événement majeur du territoire avec des animations, expositions sur 5 sites de la ville, conférences, activités familiales et sportives, offrant un espace de partage, d'échange interculturel et de promotion des projets menés avec Saffa, Thiès et Hué, les coopérations avec la ville de Cergy. Le programme de cette journée phare fut riche et varié : expositions artistiques, spectacles, performances musicales et dégustations de cuisine internationale, promouvant la compréhension mutuelle et l'acceptation de la diversité. A travers cet événement, la ville renforce ses liens internationaux et promeut la diversité, maintenant des partenariats globaux pour l'ouverture au monde et la compréhension interculturelle. Les associations locales, engagées dans des projets divers, utilisent le festival pour sensibiliser à la solidarité internationale ont un rôle essentiel au bon déroulement et au succès du festival.
- Cette année, le festival avait également pour objectif de sensibiliser la communauté de Cergy aux enjeux environnementaux et aux droits des peuples, en lien avec la reconnaissance en 2010 par l'ONU du droit à l'eau et à l'assainissement comme droit humain.

3. Egalité, droit des femmes et lutte contre les discriminations

La ville poursuit son engagement pour l'égalité et la lutte contre les discriminations au travers de réseaux partenariaux (comité égalité, coordination territoriale linguistique), l'organisation d'évènements ou la mise en place d'actions.

Les réalisations 2024

La ville poursuit son engagement pour l'égalité et la lutte contre les discriminations au travers de réseaux partenariaux (comité égalité et coordination territoriale linguistique), l'organisation d'évènements ou la mise en place d'actions.

Les principales actions mises en place en 2024 :

- Coordination des différents réseaux et accompagnement des initiatives des partenaires.
- Actions favorisant de manière transversale l'égalité Femmes/Hommes dans la déclinaison des politiques publiques :
 - Mise en place des expositions : « violences, elles disent non ! », sur « le cyber harcèlement et le cyber sexisme » et « l'égalité, ça nous est égales » lors de différents évènements sur la ville.
 - Prêt des expositions aux partenaires lors de leurs évènements respectifs. Par exemple à CY Cergy Paris Université pour leur semaine de l'égalité.
 - Installation de deux distributeurs supplémentaires de protections périodiques gratuites, à la Médiathèque de l'Horloge et le second au CCAS.
 - Renouvellement de la campagne de communication/sensibilisation dans le cadre du 8 mars et du 25 novembre.
 - Distribution de 15 000 sacs à pharmacie affichant le « violentomètre », (outil de prévention des violences conjugales) ainsi que les numéros utiles à contacter en cas de violences.
 - Prêt des kakémonos « violentomètres » en plusieurs langues acquis l'année dernière aux partenaires pour leurs évènements de sensibilisation contre les violences faites aux femmes.
 - Mise en place du Concours Égalité. Trois accueils de loisirs (Escapade, Point Du Jour et Essarts) ont réalisé des productions au cours de l'été 2024. Un jury composé d'élus, d'agents et de membres du conseil des enfants a choisi le gagnant.
- Actions de sensibilisation contre le harcèlement de rue en direction des collèges et lycées de la ville. La méthode des 5 D, en partenariat avec l'association « en avant toutes » pour des actions de stand up. 90 élèves de 4^{ème} du Moulin à Vent et 75 élèves de 4^{ème} des Explorateurs à VDM, ont été sensibilisés en février 2024.

- Nouvelle action de la CTL : « la rentrée partagée » qui a pour objectif, lors d'une journée, d'accueillir, d'évaluer et d'orienter les demandeurs de cours de français sur la ville.

4. Emploi

Les objectifs 2024

La ville poursuit son engagement pour l'égalité et la lutte contre les discriminations au travers de réseaux partenariaux (comité égalité et coordination territoriale linguistique), l'organisation d'évènements ou la mise en place d'actions.

Les réalisations 2024

- Accompagner les personnes en difficulté et les plus éloignées de l'emploi pour leur permettre d'accéder à un emploi ou à une formation, en levant de façon individualisée les freins à l'insertion professionnelle repérés, en lien avec les autres services de la collectivité.
- Piloter le projet TZCLD sur le territoire de Cergy
- Piloter la programmation annuelle du contrat de ville et des différents dispositifs politiques de la ville
- Accompagner l'élaboration du futur contrat de ville en lien avec l'agglomération de Cergy-Pontoise

Les axes d'intervention sont :

- Un accompagnement renforcé basé sur des entretiens individuels aussi souvent que nécessaire, un accès à un pôle ressources (postes d'ordinateurs, téléphone, documentation)
- Le développement des clauses d'insertion dans les marchés de la ville et auprès des partenaires privés et développer les synergies d'action avec les partenaires publics et privés

L'accompagnement individuel est un gage de réussite nécessaire pour développer les parcours d'insertion des bénéficiaires et répondre aux différentes problématiques. Ainsi 105 personnes ont été accompagnées en 2024.

En matière de clauses d'insertion, 50 014 heures ont été réalisées en 2024, principalement autour des marchés de travaux ou de services passés par la ville.

Ces axes d'intervention sont renforcés pour les habitants du quartier politique de la ville Axe Majeur-Horloge avec le projet TZCLD de Cergy :

- Animation territoriale du consensus pour le droit à l'emploi
 - Conventionnement de la Ville avec ETCLD, association gestionnaire du Fonds d'expérimentation, le Préfet du Val d'Oise, le Département, France travail et l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) CESIL en mai
 - Soutien financier de la Préfecture dans le cadre du Contrat de Ville 2024
 - Mobilisation des personnes potentiellement concernées et animation d'ateliers et groupes de travail dédiés aux personnes privées durablement d'emploi
 - Organisation, animation, participation à 380 rencontres, RDV, temps de formation, groupes de travail, ateliers, évènements, etc., représentant un cumul de 788h00, tant localement qu'aux niveaux régional et national, avec la participation de 213 personnes dont 72 bénévolement (1 476h00 de bénévolat) et 156 partenaires hors équipe projet dans le cadre de leurs missions professionnelles (2 055h00)
 - Depuis 2019, 154 personnes potentiellement concernées rencontrées dont 128 se sont déclarées volontaires pour rejoindre le TZCLD de Cergy. Sur ces 128 personnes, 59 ont retrouvé un emploi (18 en EBE et 41 hors EBE), 35 sont dans la liste de mobilisation et 34 « autres sorties » (déménagement, retraite, pertes de vue, décès)

- Contribution et soutien à la création et au développement de l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) CESIL
 - Maintien du poste de directeur de la futur EBE jusqu'au 1^{er} juillet 2024
 - Ouverture de l'EBE en juin 2024 avec l'embauche de la 1ère promotion de 10 salarié.e.s issu.e.s de la privation durable d'emploi (IPE), rejoint.e.s le 1er décembre 2024 par la 2ème promotion de 8 salariées IPE (embauches sans sélection, en CDI, à temps choisi, rémunéré sur la base du SMIC), avec une équipe de direction composée de 3 salarié.e.s en fin d'année
 - Location du local commercial 9 place du Marché pour y installer la boutique de l'EBE, par une mise à disposition gratuite hors charges
 - Soutien de la Ville pour permettre à l'EBE d'accéder au local commercial de CDC-Habitat Social à la Bastide
 - Les premières activités développées par la première unité d'EBE CESIL, créatrices d'emploi supplémentaire sur le territoire : Sécurité école, mission ambassadeurs, chantiers peinture, livraison de paniers bio à domicile, atelier couture / retouche, point de vente hebdomadaire de légumes bios et de productions couture réalisées par l'EBE à l'Hôtel de Ville démarré le 19 décembre 2024.

Programmation annuelle du contrat de ville et des différents dispositifs politique de la ville :

Ce sont 95 actions qui ont été financées par les crédits d'Etat politique de la ville sur les 111 projets déposés et instruits, incluant l'accompagnement des 21 porteurs de projet(s) dont la Ville, et relevant des différents dispositifs détaillés ci-dessous.

- Contrat de Ville (CV) : 27 actions (19 associatives et 8 Ville) financées sur les 30 projets déposés et instruits (21 associatifs et 9 Ville)
- Programme de Réussite Educative (PRE) : 2 actions financées sur les 2 projets Ville déposés et instruits
- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) : 2 actions financées sur les 2 projets déposés et instruits (1 associatif et 1 Ville)
- Ville Vie Vacances (VVV) : 44 actions financées sur les 54 projets associatifs déposés sur l'ensemble des 3 sessions (vacances scolaires de Février/printemps, Été, Novembre/vacances) et instruits
- Quartiers d'été : 20 actions financées (18 associatives et 2 Ville) sur les 22 projets (20 associatifs et 2 Ville) déposés et instruits

Élaboration du futur Contrat de ville en lien avec l'agglomération :

Tout en réalisant l'évaluation du Contrat de ville 2015-2020, prorogé jusque 2023, de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, avec l'ensemble des partenaires signataires et les acteurs des quartiers politique de la ville, les enjeux prioritaires ont été listés, permettant l'élaboration du nouveau Contrat de ville 2024-2030 « Engagements quartiers 2030 ».

La nouvelle géographie prioritaire a été travaillée avec la Préfecture et établie par décret ministériel du 28 décembre 2023. Elle regroupe les deux anciens QPV « Axe Majeur-Horloge » et « La Sébille » en un nouveau QPV « Axe Majeur-Horloge » et ajoute deux nouveaux QPV : « Les Linande » et « Bontemps-Terroir ». La population en QPV de Cergy passe de 10 977 à 16 300 habitants, soit + 48,5%.

Pour l'élaboration du nouveau Contrat de ville 2024-2030 ont été établi, sur une trame commune aux Villes concernées et à la CACP :

- le portrait de chacun des 3 QPV
- la feuille de route pour chacun des 3 QPV, organisée autour de « 4 axes ambition » : Quartier d'émancipation, Quartier de transition, Quartier de plein emploi, Quartier plus sûr et solidaire. Pour chaque axe ont été déterminés les grands enjeux, les objectifs opérationnels (actions de droit commun et actions spécifiques), des indicateurs et un pal d'action prévisionnel jusque 2026

Le nouveau Contrat de ville 2024-2030 a été signé le 27 septembre 2024.

5. Handicap et inclusion

Les objectifs 2024 :

- Renouveler la semaine du handicap en élargissant le partenariat.
- Donner de la visibilité à l'action communale menée en faveur de l'inclusion.
- Animer le réseau des acteurs locaux réunis au sein d'un collectif handicap afin de favoriser l'interconnaissance et la transversalité des acteurs investis dans le champ du handicap
- Soutenir les associations œuvrant dans le champ du handicap

Le déploiement de la politique en faveur de l'inclusion se traduit à travers l'ensemble des politiques publiques (petite enfance, enfance, ressources humaines, voirie, bâti...). En parallèle, la Ville mène des actions spécifiques de sensibilisation du grand public et de mise en réseau des acteurs locaux.

Les principales actions mises en place en 2024 :

- Les Avant premières de l'olympisme : sensibilisation aux handicaps dans le cadre du passage de la flamme paralympique
- Semaine du handicap : sensibilisation aux handicaps visuels, au polyhandicap et aux langages adaptés à Visages du Monde, ateliers en LSF à destination des plus jeunes, soutien au téléthon organisé par l'association Etoile de vie et découverte du showdown
- Poursuite des réunions du collectif handicap réunissant les acteurs associatifs et institutionnels du territoire Cergysois. L'année 2024 a permis d'élargir le réseau partenarial mobilisé au sein de cette instance
- Organisation de la commission communale pour l'accessibilité (CCA) présentant les réalisations de la ville dans le domaine de l'accessibilité dans les secteurs du bâti, de la voirie, de la petite enfance et de l'enfance, des ressources humaines...

6. Logement

Le service Logement et Accueil social assure le suivi de la politique de peuplement du territoire Cergysois en étant l'interface entre les demandeurs de logements et les bailleurs. Il participe au relogement dans le parc locatif social.

Il informe, oriente et/ou accompagne les administrés dans leurs différentes démarches, notamment sur des questions sociales.

L'année 2024 a permis de renforcer l'accueil téléphonique grâce au changement du centre d'appel. Ce nouvel outil a permis de pérenniser l'accueil physique sur rendez-vous uniquement, permettant ainsi un accompagnement individualisé et une harmonisation de l'information transmise.

Ces modalités s'inscrivent dans la démarche inter- partenariale dans le cadre de « l'accueil social inconditionnel de proximité » qui s'est poursuivie tout au long de l'année, améliorant ainsi la qualité du service public rendu à la population cergysoise.

7. Parentalité

Les objectifs 2024

- Soutenir les initiatives locales dans le domaine de la Parentalité
- Consolider et développer les services aux familles

- Organiser la 3ème édition du Village des familles
- Communiquer aux acteurs du territoire et aux familles les ressources qui existent.

La parentalité est une politique publique qui se décline sur la ville de façon transversale dans plusieurs domaines : éducation, petite enfance, jeunesse, culture, animation du territoire, social, santé, intergénérationnel. Elle est portée par la commune et par une multitude d'acteurs locaux institutionnels et du secteur associatif. La Ville s'est dotée d'une délégation et d'une mission parentalité pour poursuivre le développement de cette politique, apporter de la cohérence dans les actions, coordonner les acteurs, créer des synergies entre ceux-ci au service des familles et avec les familles.

A titre indicatif les actions remarquables menées en 2024 ont été :

- L'organisation d'un évènement dédié à la parentalité « le Village des familles » organisé les 13 et 16 novembre 2024. Cet évènement a mobilisé 41 membres du réseau. L'organisation et l'animation de ces deux journées ont été réalisées grâce à 16 agents municipaux, 22 membres d'associations et institutions. Il y a eu 4 réunions préparation. Cette action a rassemblé une vingtaine de parents.
- L'animation de réseau parentalité à partir d'un répertoire d'environ 200 contacts mis à jour régulièrement.
- 6 actions organisées par les services de la ville ont été financées dans le cadre du REAAP sur la collectivité.
- La poursuite des permanences de médiation familiale (UDAF95) à la Maison de quartier des Linandes et d'écoute psychologique (SAUVEGARDE95).
- La mise en œuvre de cycles de séances d'analyses de pratiques interculturelles pour les acteurs du réseau parentalité et de sensibilisation au process de protection de l'enfance pour les agents de la Ville.

Grace à la mise à disposition de locaux par la Ville, les associations proposent des animations du lundi au samedi pour les familles du territoire. Leurs actions ont été très remarquées et ont contribué à faire revenir les familles en maison de quartier.

8. Petite enfance

La ville de Cergy gère plusieurs établissements d'accueil du jeune enfant dont la capacité d'accueil varie de 20 à 70 places (12 crèches collectives, dont 1 en DSP, 1 crèche familiale), travaille en collaboration avec différents établissements et institutions partenaires et participe avec le concours du relais petite enfance (RPE) à la professionnalisation de l'offre d'accueil individuel. L'offre municipale continue à être soumise à la forte pression des usagers.

Les objectifs 2024 :

- Poursuivre l'amélioration des conditions d'accueil
- Moderniser le projet éducatif commun des structures
- Mettre en œuvre le P nationales
- Poursuivre le projet de réalisation d'une crèche sur le quartier de l'Horloge

Les réalisations 2024 :

- Poursuite de l'optimisation de l'occupation des places existantes et des financements institutionnels.
- Les journées pédagogiques 2024 sur la thématique de la prévention des risques psychosociaux.
- Mise en œuvre de la procédure DSP (mise en concurrence, analyse, négociations, choix du délégataire), signature du contrat de délégation Ville / Evancia Babilou.
- Début du projet de rénovation de la crèche de la Lune enchantée et sa délocalisation temporaire durant les travaux à la crèche des Linandes, aménagée et remise en état.

- Développement considérable des actions du RPE en direction des parents et futurs parents et des assistantes maternelles salariées des particuliers employeurs.
- Mise en œuvre d'actions pédagogiques et culturelles dans le cadre du projet éducatif commun à l'ensemble des crèches.
- Mise en place des analyses de pratiques professionnelles à destination des agents des crèches intervenant auprès des enfants.

9. Santé

La politique santé de la ville de Cergy a pour objectif de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé selon la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé selon laquelle la santé est « un état de complet bien-être physique, mental et social qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Elle se matérialise par la mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé, le déploiement des Ateliers Santé Ville et le soutien à l'installation des professionnels de santé.

Les objectifs 2024 :

- Mise en œuvre d'actions de prévention et de promotion de la santé dans le cadre des dispositifs Atelier Santé Ville et Contrat Local de Santé
- Renforcement du dispositif d'aide à l'installation des professionnels de santé
- Animation de la Maison Prévention Santé
- Soutien aux associations œuvrant dans le domaine de la santé

Les réalisations 2024 :

- Renouvellement du Contrat Local de Santé signé avec l'ARS, la Préfecture, le Conseil départemental, l'Education Nationale, la CAF, La CPAM, le GHT NOVO et la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé)
- Déploiement d'actions de prévention tout au long de l'année : colon tour à l'occasion de Mars bleu, juin vert, octobre rose, mois ans tabac, journée des oubliés de la santé...
- Mise en place de la médiation en e-santé à la Maison Prévention Santé afin de favoriser l'accès aux soins et à la prévention santé

POLITIQUE PUBLIQUE RESSOURCES

CFU 2024	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	19 104 806 €	85 554 354 €
Investissement	1 896 979 €	120 146 €

La politique publique Ressources regroupe à la fois :

- Des actions en direction des cergysois, en matière d'accueil et de démarches, ou d'archives municipales, de communication ou de participation citoyenne,
- L'ensemble des dispositifs et personnels permettant de faire fonctionner la collectivité, en termes de moyens humains, bâtimentaires, informatiques, financiers, juridiques, matériel, de communication interne et de gouvernance.

Réalisations 2024 :

1. Accueil et de relation aux administrés

- Déploiement de la démarche QUALITE (Certification prévue au 1^{er} trimestre 2025)
- Poursuite de la campagne de reprise des concessions dans le cimetière communal (39 concessions reprises)
- Déploiement du nouveau logiciel de gestion des RDV et file d'attente Synbird
- Ouverture du portail famille en juin 2024
- Ouverture du pôle accueil unique dans le cadre du Schéma Directeur de l'Hôtel de Ville

2. Ressources internes

- Poursuite de l'électrification-hybridation de la flotte : passage de 26 % à 29 % de véhicules propres en 2024
- Signature de la convention de partenariat avec la CACP dans le cadre du Service d'Archivage Electronique

3. Finances, achats, commande publique et affaires juridiques

- Mise en place de la nouvelle nomenclature comptable M57
- Elaboration d'un règlement budgétaire et financier
- Mise en place du budget climat (compte administratif 2023)
- Mise en place nomenclature achats dans le progiciel financier
- Création d'un service Financement et optimisations des recettes
- Poursuite de la rationalisation du nombre de régies
- Poursuite du rapprochement de l'inventaire comptable de la ville avec celui de la trésorerie
- Mise en place d'un flux PES marché avec la trésorerie
- Poursuite des ventes sur Agorastore
- Renouvellement du marché mobilier
- Organisation des élections européennes et législatives (en 3 semaines)
- Relance par la ville de la concession de mobilier urbain dans le cadre d'un groupement de communes (Vauréal, Eragny, Osny). Le groupement d'autorités concédantes, coordonnée par la commune de Cergy selon convention, a engagé une procédure de mise en concurrence aux fins d'attribuer un contrat de concession de service, au sens de l'article L.1121-1 du code de la commande publique (CCP)

- Dans le cadre de la concession de service des mobiliers urbains, le groupement d'autorités concédantes confie au concessionnaire la gestion du service de mise à disposition, d'installation, d'entretien, de maintenance et d'exploitation des mobiliers urbains (mobiliers d'information). En contrepartie du droit d'exploitation publicitaire qui lui est accordé, le concessionnaire est notamment chargé de l'acquisition et du financement de l'ensemble des mobiliers urbains décrits aux Contrats ; ainsi que de l'exploitation des Espaces Publicitaires sur ces mobiliers ;
- Recensement de la population avec un taux de collecte de plus de 97 %

4. Préservation et de développement du patrimoine

La politique publique d'amélioration du patrimoine bâti communal évolue en faveur d'une prise en compte accrue des effets du changement climatique :

- Amélioration des performances énergétiques des bâtiments,
- Amélioration des systèmes de monitoring de pilotage à distance des installations,
- Mise en œuvre d'un Plan de Sobriété Énergétique et contribution aux réflexions sur un prochain Contrat de Performance Énergétique
- Recours accru aux matériaux bio-sourcés ainsi qu'aux matériaux issus de filières de recyclage et/ou de réemploi,
- Rationalisation des usages du patrimoine bâti et mise en œuvre du Schéma Directeur Immobilier Energie avec des réaffectations ou des cessions de biens (Cergy Autos, ancienne gare, anciens logements d'instituteurs, espace médical 34 Bvd Evasion...)

En 2024, de nombreux projets en sont au stade programmation, maîtrise d'œuvre, dépôt et instruction d'autorisations de construire :

- Maison Morin et Tour du Secret,
- Maison Anne et Gérard Philippe,
- GS Chemin Dupuis
- GS Gros Caillou,
- ALSH Bois de Cergy RE 2028 (bois, paille, terre crue)

D'autres projets se sont concrétisés ou en phase travaux :

- GS Linandes,
- GS Genottes,
- Schéma Directeur Hôtel de Ville,
- Phase 2 des travaux sur La Lanterne (RDC bas notamment),
- Projet photovoltaïque GS Petit Vent,
- Travaux crèche Lune enchantée,

D'autres projets sont en phase d'émergence :

- Le Maillon,
- GS Plants,
- 5ème Maison de Quartier (Carreau de Cergy)
- Maison de Quartier des Touleuses
- Cellules commerciales Touleuses (projets de vente ou mise en location)

Il est à noter que le projet CUBE Ville a fédéré utilisateurs des bâtiments, acteurs des transitions et services techniques avec des résultats significatifs tant dans l'animation d'un collectif de travail que dans la mise en évidence de certains problèmes de surconsommations liés soit à une méconnaissance de notre patrimoine (LCR

piscine), soit à des divisions non opérantes avec des tiers (gymnase des Touleuses Maison de Quartier des Touleuses).

5. Ressources humaines

Organisation :

- Accompagnement du transfert des agents de la DSI vers la CACP dans le cadre du service commun,

Pacte social

- Déploiement du complément indemnitaire annuel (CIA) pour les agents de catégorie A et B,
- Lancement d'une expérimentation de la semaine en 4.5 jours,
- Mise en place du forfait jour pour les cadres dirigeants,
- Augmentation valeur faciale titres restaurant et renouvellement du marché,
- Augmentation de la participation employeur à la protection sociale complémentaire (mutuelle et prévoyance) et renouvellement de la convention prévoyance,
- Poursuite des dispositifs de résorption de la précarité (accès au CDI et avancements de grade des ATSEM),
- Nouveau Plan d'action en faveur de l'égalité femmes- hommes 2024-2026.

Conditions de travail :

- Mise en place d'un règlement relatif aux remboursements des frais de déplacement,
- Mise en place d'un diagnostic sur les risques psycho-sociaux à l'échelle de la collectivité,
- Lancement du projet « sport santé au travail »,
- Mise en œuvre d'une démarche de prévention relative à la gestion des conduites addictives,
- Mise en place d'un nouveau dispositif relatif au reclassement, au maintien dans l'emploi, et à la gestion des secondes parties de carrière.

Management :

- Renforcement des dispositifs d'accompagnement à destination des encadrants: séances de co-développement, coachings individuels et collectifs, animation de séminaires...

6. Démocratie participative et citoyenneté

Les principales réalisations ont été les suivantes :

- Mise en place de la Fabrique citoyenne, nouvelle instance de participation ayant pour but de créer du lien dans l'écosystème participatif cergysois et de favoriser l'intelligence collective de manière ouverte et transparente.
- Préparation et lancement du 1er budget participatif de la Ville de Cergy, nouveau dispositif permet aux Cergysois d'affecter une partie du budget d'investissement de la ville à des projets suggérés par et pour eux afin d'améliorer le cadre de vie.

7. Communication territoriale

Les faits marquants de l'année 2024 ont été les suivants :

- Production et édition de 10 nouveaux numéros du journal municipal « Cergy ma ville » distribué dans toutes les boites aux lettres.
- Définition et mise en œuvre du plan de communication autour des jeux olympiques et paralympiques « Paris 2024 ».
- Définition et mise en œuvre du plan de communication autour du nouveau quotient familial et du nouveau portail famille.
- Mise en œuvre du plan de communication autour du nouveau PLU.
- Mise en place d'une nouvelle cérémonie à Cergy en mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors de la Seconde Guerre mondiale.
- Mise en place d'une cérémonie en faveur des droits humains à l'occasion d'Une lanterne pour la paix, organisée à l'appel de Cités Unies France et France Palestine solidarité Val-d'Oise

POLITIQUE PUBLIQUE TRANQUILITE PUBLIQUE

CFU 2024	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	4 124 692 €	9 350 €
Investissement PPI	233 134 €	

En 2024, la Ville a poursuivi ses actions de proximité par la présence de policiers et de médiateurs sur l'espace public.

Installation du dispositif ORSQ Opération de Restauration de la Sécurité au Quotidien.

- la lutte contre les trafics de stupéfiants, avec des opérations renforcées pour démanteler durablement les points de deal urbains ;
- la prévention des violences intrafamiliales : un renforcement des dispositifs d'accompagnement des victimes sera mis en place, en parallèle des réponses judiciaires, pour mieux protéger et soutenir les personnes concernées ;
- la lutte contre les cambriolages et les vols liés aux véhicules ;
- la réduction de la délinquance routière, par l'intensification des contrôles ciblés et la mobilisation des moyens pour prévenir les comportements dangereux, les rodéos et les accidents graves.

Renforcement des actions opérationnelles de la PM

- Rodéo urbain
- Troubles par rassemblement festifs (barbecue, nuisances sonores, street pooling...)
- Lutte contre les nuisances étudiantes

Poursuite du déploiement du schéma de la vidéo tranquillité

- Aux abords des établissements scolaires
- Secteurs à caractère sensible (accidentogène, anxiogène...)
- Programme déploiement de la vidéo surveillance Bailleurs dans le cadre de la TFPB

Réactualisation du Diagnostique local de Sécurité

Réactualisation de la convention de coordination PN et PM

- La protection des biens et des personnes et tout particulièrement la lutte contre les cambriolages et les vols commis avec violences ;
- La sécurité routière ;
- La prévention de la violence dans les transports ;
- La lutte contre la toxicomanie ;
- La prévention des violences scolaires ;
- La protection des commerces ;
- La lutte contre les pollutions et nuisances ;

Poursuite par les médiateurs des actions par objectifs :

- Médiation sociale.
- Veille sociale.
- Contribuer au renforcement du lien social Accueillir et informer les habitants
- Accueil de TIG au sein du service de médiation